

Empreintes

Janvier - Février - Mars - Avril



www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 24



Dossier

Le nouveau Conseil Municipal

Pêle-mêle





Chères ensuénennes et chers ensuénens,

C'est avec grande joie et aussi beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous en ce début de nouveau mandat.

Le 30 Mars vous avez porté votre confiance sur notre Équipe et son Projet, une nouvelle équipe enthousiaste, constituée d'anciens élus et de nouvelles énergies, une équipe qui s'est engagée dans la voie de la solidarité, du dialogue, de l'écoute, de la concertation et de la proximité. Toute l'équipe vous en remercie une nouvelle fois et s'engage à mériter votre confiance.

Comme je m'y suis engagé lors du discours d'installation du conseil municipal, je serai le Maire de tous les ensuénennes et les ensuénens et avec mon équipe, nous nous attacherons à rassembler l'ensemble de la population. Au-delà des opinions de chacun, nous nous efforcerons d'être au plus près de vous, de façon simple car nous sommes des gens simples afin de construire avec vous la petite ville paisible où chacun trouve sa place.

Nous améliorerons le plus possible tous les dispositifs qui vont permettre de développer ce Bien Vivre Ensemble que vous aimez comme nous.

Nous serons encore plus sur le terrain, à vos côtés, à votre écoute, pour échanger, vous écouter et donner au mieux des réponses adaptées à vos préoccupations et bien sûr à l'intérêt général.

Le Projet sur lequel vous nous avez renouvelé votre confiance est réaliste et nous allons respecter nos engagements. De la Petite Enfance aux Seniors, tous nos projets permettront à chacun de trouver réponses à vos besoins. Que ce soit pour le logement, l'emploi, l'éducation, le social, le sport, la culture, les festivités, les animations, la sécurité, ... localement nos projets répondent à ces enjeux.

Nous irons chercher comme nous avons su le faire ces dernières années les partenariats nécessaires pour construire nos projets et les financer. Nous avons la situation financière de la commune bien en main avec une capacité d'autofinancement modeste mais suffisante pour continuer à équiper la commune grâce à une maîtrise des dépenses.

Ce premier journal de la mandature est le dernier dans cette formule, le prochain sera repensé pour répondre encore mieux à une information qui soit à la fois de qualité et conviviale. Un journal agréable à feuilleter tout en donnant toute sa place au contenu et à l'information locale que vous attendez, voilà ce que nous vous promettons pour le prochain numéro de la rentrée.

Vous le savez, votre avis est important pour nous, c'est pour cela que vous serez prochainement sollicités par une enquête afin de mieux répondre à vos attentes en matière d'information.

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Le budget 2014	2
Social - Éducation - Emploi	4
Le repas printanier des Seniors - Service de portage de livres - Les ateliers prévention Seniors - Les vacances d'hiver des ados - Le succès des journées familles - Le carnaval de la ville - Le carnaval de la crèche...	
Au quotidien	7
Une nouvelle édition de la fête des voisins - L'inscription scolaire - Appel à vigilance sur les risques ferroviaires...	
Travaux - Urbanisme - Sécurité	8
Le boulo-drome de la Redonne entièrement repensé - L'aire de retournement de la madrague réaménagée - Nouveaux espaces associatifs dans les anciens locaux de la Police Municipale - Démarrage des travaux de la place des Aires...	
Souvenons nous :	11
Centenaire de la guerre 14/18	
Vie Locale et Citoyenne	12
Cérémonie citoyenne - Accueil des nouveaux arrivants - Élections européennes - Formation des nouveaux élus	
DOSSIER : Le nouveau Conseil Municipal	13
Vie Associative	17
C'est le printemps des associations.	
La Communauté Urbaine de Marseille	18
Le nouveau Conseil Communautaire mis en place.	
Zoom sur :	19
Pôle loisirs intergénérationnels	
Environnement	20
Extension des barrages d'accès aux calanques jusqu'en septembre - Le réseau électrique des calanques renforcé...	
Culture - Festivités	22
Les fêtes de la St Maur - Une seconde partie de saison culturelle riche en émotions - L'opéra Carmen trouve une seconde jeunesse...	
Compte Rendu du Conseil Municipal	24
À noter	26
Agenda	27
État Civil - Nouveaux Commerces	28
Libre expression Municipale	



Empreintes - N°24
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. G. Monsabert - 13280 Ensues la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Sébastien Alarcon - Hélène Varre - Audrey Glorian - Sabine Coirre
CONCEPTION RÉALISATION & PHOTOS : Albatros
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires





Hubert Macone, adjoint aux Finances de la Ville, s'exprime sur les résultats financiers de ce 6^{ème} exercice budgétaire, qui a la particularité de clôturer le mandat politique 2008-2014 de l'équipe municipale : « Il me semble important de signaler que tous nos projets ont été réalisés conformément à nos engagements de 2008, dans les délais annoncés, particulièrement celui de la salle des festivités et de la culture mise en service en octobre 2013 et celui du centre de loisirs que nous allons inaugurer au mois de juin 2014. Peu de collectivités territoriales peuvent se féliciter d'avoir réalisé et livré de tels projets en temps et en heure en respectant globalement les enveloppes budgétaires. Je remercie le personnel municipal, l'équipe municipale et tous nos financeurs pour leur contribution à cette belle réussite.

Aujourd'hui, nous démarrons un nouveau cycle d'investissement 2014-2020 qui s'inscrit dans la ligne des priorités souhaitées par nos administrés, tels qu'ils ont pu l'exprimer dans les urnes les 23 et 30 mars.

À plus court terme, pour 2014, notre budget sera orienté vers une qualité accrue des services publics offerts à la population. À titre d'exemple nous allons prolonger, courant 2014, 1 fois par semaine l'accueil des services municipaux jusqu'à 19h et mettre progressivement en place le paiement en ligne de certains services publics. (Crèche, cantine, périscolaire, billetterie...)

Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2014-2020

Ce document correspond à la programmation budgétaire des équipements et structures qui seront réalisés au cours de cette mandature. Il est la traduction du Projet qui a été choisi lors de ces dernières élections municipales. Les dépenses sont estimées par des professionnels et les services,

Opérations d'Equipeement (TTC)		2014
INVESTISSEMENTS RECURRENTS		220 130
OP - 677 - Informatique		30 000
OP - 678 - Mobiliers, matériels et vehicules		83 340
OP - 669 - Patrimoine communal (réfections, aggrandissements, façades, plantations...)		100 790
OP - 665 - Acquisition d'ouvrages		6 000
OPERATIONS NOUVELLES		921 500
Travaux de proximité		450 000
OP - 554 - Ravalement de façades		6 500
OP - 689 - Vidéo protection		105 000
OP - 691 - Place des aires (pluvial + enfouissement réseaux + jardins)		70 000
OP - 696 - Mobiliers manifestations et festivités		50 000
OP - 699 - Parcours de santé		80 000
OP - 706 - Pelouse synthétique		
OP - 707 - Mobiliers ALSH		80 000
OP - 678 - Véhicule CCFE		50 000
OP - 708 - Agenda 21		30 000
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS ANTICIPES		220 000
OPERATIONS DU CDDA 2010-2013		400 000
OP - 688 - Création d'un Centre de Loisirs		400 000
OPERATIONS DU CDDA 2015-2019		30 000
OP - 427 - Acquisitions foncières (réserves foncières)		
OP - 709 - Aménagement propriété RICAUD		20 000
OP - 710 - Théâtre de verdure		
OP - 711 - Cuisine centrale		10 000
OP - 712 - Gradins gymnase		
TOTAL INVESTISSEMENT		1 791 630
		RECETTES
Subventions CG 13 (Travaux de proximité)		360 000
OP - 688 - Créaion d'un centre de loisirs - Subvention CUM		100 000
OP - 691 - Place des aires - Réserve parlementaire		5 000
OP - 689 - Vidéo protection		20 266
OP - 692 - Travaux DFCI		
OP - 697 - Mobiliers urbains d'affichage		15 000
OP - 706 - Pelouse synthétique - (FDAL 2014, FFF, CUM, CR PACA...)		
OP - 709 - Aménagement RICAUD - Subvention CDDA 2015 -2015		
OP - 710 - Théâtre de verdure - Subvention CDDA 2015 -2019		
OP - 711 - Cuisine centrale - Subvention CDDA 2015 -2019		
OP - 712 - Gradins gymnase		
OP - 427 - Acquisitions foncières (réserves foncières)		
Vente de patrimoine		350 000
Autofinancement d'équilibre nécessaire (dont affectation des résultats et FCTVA)		941 364
TOTAUX		1 791 630

Liste des divers investissements inscrits au budget 2014

Economie d'énergie : régularisation thermique, VMC, éclairage économe...	4 000 €
Remplacement poteaux incendie hors services	10 000 €
Entretien des bâtiments communaux	16 750 €
Propreté des locaux du personnel de la cantine des 2 écoles + faux plafond	11 460 €
Installation portail coulissant motorisé école élémentaire	12 460 €
Achat équipement balisage des eaux de baignade	13 000 €
Mise en sécurité bornes éclairage public (extérieur. Entrée) de la Crèche	2 645 €
Remise en état ou remplacement de la ferme en lamellé/collé en façade école maternelle	11 375 €
Reprise chenaux toiture + création 2 descentes supplémentaires de l'école élémentaire	2 450 €
Renouvellement du parc informatique	30 000 €
anti pince doigt + détecteurs de présence divers bâtiments communaux	5 300 €
Plateaux/tréteaux chaises + petit matériel + barrières en acier galvanisé pour la Régie	6 320 €
Chaises écoles maternelles + 2 chariots cantine école élémentaire	1 060 €
Véhicule DUSTER 4*4 pour la PM	25 800 €
Mise en place butées fenêtres du bas école élémentaire	1 200 €
Plan d'évacuation des bâtiments communaux	4 000 €
Vaisselle de restauration (assiettes, gobelets,...) et chariot pour les 2 écoles	3 415 €

elles seront affinées lors de la définition précise de chaque projet qui fera l'objet d'une concertation et d'une large information. Les recettes sont issues des règles appliquées par les collectivités pour leurs aides aux communes et correspondent à des prévisions réalistes. Ce PPI est donc appelé à évoluer au fur et à mesure de l'avancée des projets.

2015	2016	2017	2018	2019	2020
150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
316 500	456 500	456 500	456 500	456 500	456 500
450 000	450 000	450 000	450 000	450 000	450 000
6 500	6 500	6 500	6 500	6 500	6 500
30 000					
810 000					
20 000					
330 000	1 140 000	600 000	300 000	600 000	0
330 000	200 000				
	650 000	300 000	300 000		
	290 000	300 000			
				600 000	
796 500	1 746 500	1 206 500	906 500	1 206 500	606 500
360 000	360 000	360 000	360 000	360 000	360 000
405 000					
175 000	325 000	150 000	150 000		
	150 000	150 000			
	100 000			300 000	
250 000					
606 500	811 500	546 500	396 500	546 500	246 500
796 500	1 746 500	1 206 500	906 500	1 206 500	606 500

Travaux de proximité :

Au-delà des grands projets nécessaires pour répondre aux besoins des administrés, ceux d'aujourd'hui et des prochaines années, l'entretien des bâtiments et espaces publics est aussi une volonté de la municipalité grâce aux travaux de proximité accordés par le Conseil Général.

En voici la liste pour 2014 :

- Rénovation de l'école maternelle
- Entretien et rénovation du patrimoine bâti communal
- Travaux d'amélioration d'éclairage public
- Création d'un local à archives (remise propriété RICAUD)
- Rénovation intérieure et extérieure du logement de la Poste
- Amélioration du cadre de vie (espaces verts et aires de jeux).



Installation alarme incendie TYPE 4	1 260 €
Renouvellement du matériel de la cuisine des 2 écoles	12 242 €
Equipement portails du cimetière	920 €
Renouvellement rideaux pour les 2 écoles, 3 sièges de bureau, et 30 chaises scolaires	8450 €
Mobilier tables et chaises pour la salle du conseil	5 780 €
Acquisition modules bacs de rangement pour la Médiathèque	2 300 €
Acquisition panneaux affichage électoral	1 000 €
Sono autonome	2 000 €
Renouvellement des vestiaires 2 ^e agents	2 000 €
Armoire de rangement pour le hall d'accueil + Armoire forte	3 500 €
Renouvellement du sèche linge	6 800 €
Acquisition 7 bureaux + dessertes	2 940 €
2 téléviseurs grand format	600 €
6 bancs + armoire de rangement	1 400 €
Remplacement des tapis de sols partagés entre l'école et le CLSH	1 700 €
TOTAL (inscrit au PPI)	220 000 €

Pour la 7^{ème} année consécutive la municipalité vote les mêmes taxes.

Taxe d'habitation 16,17 %

Taxe Foncier bâti 29,45 %

Taxe Foncier non bâti 35,91 %



>> Voyage à Venise pour le repas printanier des Seniors !

Lors du traditionnel repas printanier du 13 avril, les seniors d'Ensuès la Redonne ont traversé le temps d'une journée la plus belle ville du monde, la cité vénitienne.



Accueillis par l'équipe du CCAS et les Élus en tenues dignes du grand Carnaval de Venise, ils ont pu admirer la salle du Cadran enveloppée pour l'occasion de soirées et de masques féériques. Tout au long de cette journée

les 420 invités ont pu assister au fantastique spectacle de la troupe «Paris By Night», mais une autre surprise attendait ces dames, la troupe des Chippendales «les Gentlemen» qui bien entendu a mis le feu à la salle.

Mme Martine Mattéi, Adjointe aux Affaires Sociales, a rappelé dans son discours que «dans ces temps de doute et d'inquiétude, il fallait savoir donner une place à l'espoir, en préservant le «Bien Vivre Ensemble», en agissant pour toujours plus de solidarité et de justice, en retrouvant notre capacité d'imagination collective, pour co-construire demain». Monsieur le Maire, Michel Illac, s'est quant à lui réjoui du déroulé de cette journée riche en échanges et placée sous le signe de l'amitié. L'après-midi s'est poursuivie jusqu'en début de soirée sur les rythmes endiablés d'un DJ, lui même étonné par tant de jeunesse...

>> Les ateliers prévention Seniors présentent un bilan très positif

Depuis le 7 janvier, tous les mardis matins de 9h30 à 12h se sont déroulés les ateliers CARSAT du Parcours prévention Séniors dans la salle des mariages de l'hôtel de Ville. Pour rappel, ces ateliers étaient ouverts à tous les Seniors et entièrement gratuits. Alors qu'il était prévu la présence de 10 à 15 personnes par atelier, le CCAS a enregistré une présence jusqu'à 24 personnes par atelier, preuve de la nécessité de cette initiative. Une véritable première sur le territoire de la Côte Bleue. Ce parcours santé séniors a ainsi regroupé cinq ateliers de travail sur des thématiques différentes : le sommeil (2 séances), la mémoire (5 séances), la conduite et la sérénité au volant (2 séances), la nutrition et l'éveil corporel (5 séances), et la Gym et les jeux corporels (5 séances).

Ils ont tous été animés par des professionnels médicaux et paramédicaux dépêchés par l'association Brain Up (psychomotricien, neurologue etc...). Le CCAS et la CARSAT se sont félicités du bilan positif enregistré pour cette action santé sur notre commune.



>> Service de portage de livres à domicile : pensez-y !

Depuis le mois d'octobre 2013, la bibliothèque Municipale en collaboration avec le CCAS a mis en place un dispositif de portage de livres destiné aux personnes dites «empêchées» à cause d'un handicap provisoire ou définitif. Le portage de livres s'inscrit dans une volonté de proximité de service et permet l'accès à la culture pour tous. Sur la base du volontariat, les usagers disposent du service de portage tous les vendredis. Afin de bénéficier de ce service entièrement gratuit, vous pouvez vous rapprocher du CCAS en téléphonant au 04 42 44 88 92.



>> La chandeleur des Tamalous a fait le plein au foyer socioculturel

En ce début février, ce sont 110 «Tamalous» qui ont répondu présents afin de fêter la chandeleur au foyer socio culturel. Les crêpes servies par la table des Titans ont été fortement appréciées, ainsi que l'animation musicale assurée cette année par «Boom Musette». Cette récréative fait partie de ces moments d'échanges riches et privilégiés très attendus par nos seniors.

>> Ski et «Start'Academy» pour nos enfants du Centre de Loisirs

Pendant les vacances de Février, c'était l'école d'Art au Centre Aéré de la commune ! Une «Start'Academy» durant laquelle les enfants ont pu rencontrer toute sorte de professeurs plus déjantés les uns que les autres : De Petloushka, professeur yougoslave russe d'histoire de l'art au joueur de flûte de Hammelin. Les plus jeunes ont préparé le Carnaval comme il se doit avec moult péripéties provoquées par ces professeurs très spéciaux. Un passage au musée et diverses autres sorties ont rythmé ces vacances.

Sans oublier la colo ski qui s'est déroulée dans les Hautes Alpes grâce à laquelle nos enfants ont découvert différentes activités de montagne : du ski, une journée traîneau et trappeurs avec la construction d'igloos et de structures sur glace. Le soir, lors des veillées, ce sont les Loney Tunes qui ont rythmé leurs soirées en venant distraire les plus jeunes.

>> Les ados ont eu de quoi s'occuper pendant ces vacances d'Hiver !

Pour les jeunes qui fréquentent notre centre de loisirs ado, la diversité des propositions durant les vacances de février a permis à chacun de profiter de nombreuses activités. Le séjour ski et Snow s'est déroulé dans de bonnes conditions avec une météo clémente dans les Hautes Alpes (Le Glaizil).



Chacun a pu glisser à sa manière, tester le «snake gliss» sur neige, sans oublier les classiques sorties, comme celle à la patinoire... Du côté d'Ensuès, entre les soirées à thème (Retransmission de matchs de foot, ciné, raquette...), la préparation du carnaval de la Ville, une sortie à la plage, la pratique des sports de glisse au palais Omnisports de Marseille et le montage de leur clip «HAPPY», chacun d'eux a pu s'y retrouver, histoire d'oublier l'école le temps de quelques jours...



>> Le succès des journées Familles se confirme

3 années consécutives... Et 3^{ème} plébiscite pour la journée famille Ski cette année ! Dès 6h du matin, ce sont 2 bus et plus de 120 personnes de notre commune qui ont pris la direction des Orres pour venir se détendre au sein de cette station très «Marseillaise». Encadré par l'équipe du Centre de Loisirs de Sandrine Lahaxe, chacun a pu récupérer son matériel chez le loueur puis direction le remonte pente. Bonne surprise pour tous, la neige était tombée la nuit d'avant. Les familles ont pu profiter ainsi d'une station ouverte à 100% et elles se sont adonnées à la glisse jusqu'aux dernières minutes d'ouverture du domaine ! Certains se sont retrouvés pour manger ensemble le midi en bas de station et d'autres ont filé sur les sommets pour pique niquer malgré les chutes de neige. Le retour s'est fait pour 21h sur le parking de

l'école Élémentaire bercé par le ricanement des plus jeunes devant un DVD et du «ronflement» de certains adultes eux aussi comblés par cette journée. Une manifestation municipale sous le signe du Bien Vivre Ensemble et prônant le lien intergénérationnel.

Rendez-vous dès l'automne prochain pour une nouvelle journée famille organisée par le Centre de loisirs !



>> Le CCAS vous propose des ateliers Emploi à partir du 26 mai

En partenariat avec le Défi pour l'Emploi, le CCAS organise dans ses locaux un Atelier Technique de Recherche d'Emploi. Chaque atelier qui vous est proposé couvre une phase de la recherche d'emploi. Les objectifs visés sont de vous permettre de préciser votre projet professionnel, d'acquérir et d'améliorer vos méthodes et techniques de recherche d'emploi, d'élaborer et perfectionner vos outils de recherche d'emploi afin de vous préparer à réussir votre embauche. Ils se dérouleront sur plusieurs journées ou demi-journées suivant le programme suivant :

De 9 h à 16 h :

26 mai - Élaboration du CV

27 mai - Rédaction d'une lettre de motivation

2 juin - image de soi ; entraînement aux entretiens d'embauche

5 juin - Simulation d'entretien avec les employeurs

De 9 h à 12 h :

3 juin - Création du profil géré par Pôle Emploi

4 juin - Gestion du Stress encadré par un thérapeute.

Pour toute inscription, merci de contacter le CCAS au 04 42 44 88 92.



>> Pas de léz'arts pour cette nouvelle édition du Carnaval de la Ville

Ce samedi 15 mars en début d'après-midi, il y a foule sur le parvis de la mairie : des peintres, des danseurs, des musiciens, ... bref, des centaines «d'Artistes» tous âges confondus réunis pour le désormais incontournable Carnaval de la Ville, qui cette année met en avant le thème de l'Art ! Pour cette édition, le temps fut avec nous, tout comme plusieurs associations locales, mais aussi une majorité des enfants de la commune accompagnés de leur enseignant(e)... cette année effectivement, un seul carnaval sur la commune fut préparé conjointement pendant plusieurs semaines par les animateurs

du Centre de Loisirs et les 2 écoles maternelle et élémentaire. La fête a commencé avec un premier spectacle de French Cancan devant l'Hôtel de Ville, puis le cortège mené par de somptueux chars et 2 danseuses sur échasses a pu déambuler dans les rues du village... quelques arrêts permettant aux divers talents de se produire et à la fête de battre son plein. Deux heures plus tard, tout le monde s'est retrouvé à nouveau devant la Mairie pour juger et y brûler le Karamantran. L'après-midi carnavalesque s'est conclu par un goûter bien mérité offert par les équipes du Centre de Loisirs !



>> Un Carnaval spécial «jeune public» à la Crèche

Nos plus jeunes ont eu droit aussi à leur carnaval le Jeudi 17 Avril au sein du Multi-Accueil Petite Enfance. Sous un soleil radieux, personnel et enfants, tous originalement déguisés (bébés pour certaines auxiliaires et animatrices, oui-oui, pastèque, coccinelle ou autre schtroumpfette pour les têtes blondes...) ont été rejoints par les parents dans le jardin où les attendait un délicieux goûter en partie réalisé par les plus grands fréquentant les lieux...

Cette année, quelques assistantes maternelles privées y ont également été conviées... en effet, depuis le début de l'année, ces dernières accompagnées de leurs pensionnaires se rendent chaque jeudi matin à la crèche afin que tous ces enfants apprennent à se connaître et à partager des activités musicales, manuelles... Un moment donc fort convivial que tout le monde a pu apprécier...



>> Il faudra «badger» dorénavant à la crèche

Il y a quelques années de cela, la CAF mettait en place la Prestation de Service Unique, subvention versée aux structures d'accueil de la petite enfance qui s'engageaient alors à se conformer à des contraintes de qualité, notamment en terme de planning, chaque contrat d'accueil étant défini en fonction des besoins des parents. Pour ces derniers, cela a induit un calcul de fréquentation à l'heure et non plus au forfait journée ou demi-journée. Afin d'en faciliter la gestion, pour la direction comme pour les utilisateurs, notre crèche mettra donc en place début Mai des badges : ces derniers rangés dans un rack à l'entrée de la structure seront scannés par les parents, à l'arrivée de l'enfant, puis à son départ, le calcul de la présence de l'enfant étant fait au plus juste. (En effet, il faut rappeler que dorénavant, en cas de retard supérieur à 5 minutes, une 1/2 heure supplémentaire sera facturée). Il nous semble utile également de rappeler que, pour des raisons pédagogiques, depuis plusieurs mois, la crèche a arrêté ses accueils du matin à 9h (accueils de 7h30 à 9h) pour les reprendre à partir de 17h, calant ainsi ses horaires sur ceux de l'école. Merci d'avance aux utilisateurs pour le respect de ces règles nécessaires au bon fonctionnement de la structure.



>> Nouvelle édition de la Fête des Voisins le vendredi 23 mai

La Ville renouvelle cette année son partenariat avec l'association "Immeubles en Fête" dans l'idée de contribuer à la réussite de la Fête des Voisins sur notre commune. La manifestation se déroulera le vendredi 23 mai au soir, en espérant que la météo sera plus clémente que l'an dernier. En effet, un mistral important avait perturbé la soirée de la Fête des Voisins en 2013. Ce soutien à la démarche se traduit par un relais de communication, une aide logistique avec le prêt éventuel de matériel municipal (tables, chaises), tout en laissant aux habitants l'essence même de la démarche, à savoir l'engagement individuel.

Une rencontre avec les organisateurs se tiendra le lundi 19 mai à 18h dans la salle des Mariages de l'hôtel de Ville afin de leur remettre divers supports de communication (affiches, flyers, matériels destinés au buffet...) leur permettant d'organiser au mieux leurs initiatives. Ces kits de communication font partie du dispositif d'adhésion de la commune à la manifestation. Si c'est votre cas, merci de bien vouloir vous signaler très rapidement auprès du service communication de la ville au 04 42 44 88 88.

>> «Sortez des Rails» : appel à vigilance sur le risque ferroviaire



Réseau Ferré de France renouvelle sa campagne de sensibilisation à la problématique du risque ferroviaire sous l'intitulé "Sortez des Rails!". Quand on sait qu'un train situé à 200 m de vous met à peine 3,6 secondes pour vous rattraper, cela donne à réfléchir.

Par leur inconscience, les promeneurs empruntant des zones totalement interdites au public (voies ferrées, tunnels, viaducs) prennent un risque élevé dont

les conséquences peuvent être mortelles, pour eux et pour leurs proches. La ligne TER de la Côte Bleue, pouvant servir de raccourci vers les plages situées en contrebas de la voie ferrée, elle est particulièrement propice à ce type d'agissements, alors merci d'avance de ne pas vous aventurer sur les voies particulièrement au niveau de la gare SNCF de la Redonne.

Pour sensibiliser le grand public à cette problématique, une initiative sera même organisée en juillet sur la commune au niveau des deux accès aux calanques à la Redonne et à la madrague de Gignac. En attendant, faites passer le message, merci !

>> Les inscriptions scolaires, c'est maintenant !

La rentrée des classes 2014 se prépare dès aujourd'hui... cette rentrée se fera dans les meilleures conditions dans la mesure où l'inspection académique dispose du nombre réel d'enfants inscrits dans les 2 écoles de la commune pour la rentrée de septembre.

C'est pourquoi la Municipalité demande aux familles dont les enfants seront scolarisés pour la première fois, à l'école maternelle comme à l'école élémentaire, de bien vouloir passer au plus tôt à l'hôtel de Ville, pour y pré-inscrire leur(s) enfant(s). Forts de cet effectif réaliste, nous pourrons d'autant mieux défendre une éventuelle ouverture mais surtout la non fermeture de classes, permettant ainsi aux équipes enseignantes de répondre au mieux à leur mission pédagogique.



>> Le boulo-drome de la Redonne entièrement repensé

L'ancien boulo-drome de la Redonne a fait peau neuve. Aujourd'hui, on peut y apercevoir une placette entièrement réaménagée avec l'ajout de toilettes accessibles avec toilettes ... gratuitement, ce qui faisait tant défaut dans nos calanques. Cet espace au cœur de la calanque est désormais un

lieu paisible orné d'une jardinière, d'un muret en pierres sèches et d'un banc permettant à chacun de profiter de ce cadre exceptionnel du port de la Redonne. Cet aménagement a permis également la création d'une place de stationnement voiture ainsi que quelques places motos et vélos.

>> L'aire de Retournement de la Madrague enfin réaménagée



L'aménagement de l'aire de retournement de la Madrague de Gignac est terminé. Il a permis de mettre en valeur cet espace avec la réalisation de murs en pierres sèches, la création

de places de stationnements organisées, la présence de conteneurs à ordures ménagères et tri sélectif enterrés ainsi que la plantation d'espaces verts. Il permet également l'organisation du transport scolaire dans un espace sécurisé avec un quai bus accessible aux personnes à mobilité réduite. Un cheminement protégé par des barrières bois jusqu'au pont SNCF et un plateau traversant permettent de limiter la vitesse en arrivant sur place. Son aspect paysager valorise considérablement l'accès à la calanque de la Madrague de Gignac et à la Calanque du Puits.



>> Le Rond-point de l'entrée de ville et le parking de la salle des fêtes et de la Culture bientôt opérationnels

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagement du rond point d'entrée de ville au niveau du carrefour du Rouet sont en cours de réalisation. Ils vont se poursuivre jusqu'à la fin juillet en plusieurs phases. Après le traçage de l'anneau et la réalisation du bassin de rétention d'eau juste à côté de la déchèterie, c'est actuellement la réalisation des bordures, des quais pour la desserte bus et du cheminement piétonnier qui sont en cours de finalisation. Ils se poursuivront par l'aménagement de l'anneau du giratoire et la modification de la circulation provisoire pour se terminer par la mise en place du bitume qui se fera de nuit pour limiter l'impact sur la circulation.



Une grande prudence est demandée à chacun aux abords de ce chantier pour la sécurité de tous et notamment du personnel qui y travaille. Merci de votre compréhension.

Le parking communautaire de la salle du Cadran et du cimetière est dans sa phase de finalisation. Les places sont délimitées par des chevrons bois et le revêtement en stabilisé renforcé est à présent terminé. L'éclairage public a été adapté et trois lampadaires qui jouxtent le chemin du stade seront placés dans un deuxième temps en complémentarité de l'éclairage du rond point.

Les plantations quant à elles, composées essentiellement de plantes sèches, seront réalisées en septembre pour assurer leurs repousse à l'exception des gros sujets qui sont déjà en place.



>> Les jeux d'enfants au-dessus du Skate-Park à nouveau accessibles

L'espace jeu du gymnase s'est légèrement déplacé de quelques mètres suite à l'aménagement du skate parc. C'est ainsi qu'après une période de travaux permettant entre autres la création d'un bassin pluvial enterré et le cheminement des eaux de pluie vers le réseau en contre-bas, les jeux pour enfants sont maintenant situés un peu plus haut dans une zone ombragée pour le plaisir des petits et des grands. Tables et bancs ont aussi été repositionnés pour le plaisir des familles



>> Le nouveau Centre de Loisirs ouvrira ses portes dès cet été

La construction du centre de loisirs est actuellement dans sa phase finale. Les travaux d'aménagements intérieurs sont en cours, la pose du sol chauffant est terminée, le placage intérieur bientôt fini et suivront les peintures. L'aménagement extérieur est en cours de finalisation. Tous ces travaux vont se terminer à la fin mai pour permettre la mise en place du mobilier et des équipements courant juin et assurer l'ouverture du centre dès

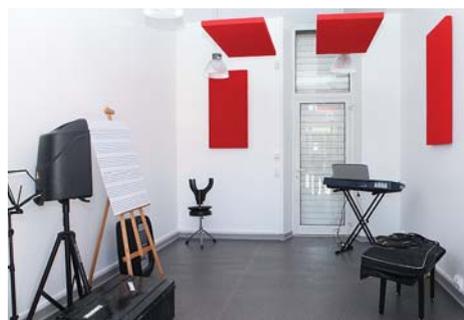
les vacances de juillet. L'inauguration du centre est programmée le samedi 28 juin à 11h.



>> Deux nouveaux espaces associatifs dans les anciens locaux de la Police Municipale

L'aménagement des anciens locaux de la police municipale est à présent terminé. L'espace du rez-de-chaussée a été partagé en deux salles. L'une est aménagée en salle de musique, entièrement isolée phoniquement avec des cloisons, portes et panneaux acoustiques. L'autre salle, destinée à la pratique des arts créatifs est aménagée avec un bac évier et un plan de travail pour permettre le nettoyage du matériel utilisé.

Ces deux nouvelles salles dédiées aux pratiques amateurs et associatives possèdent chacune une entrée indépendante permettant ainsi une utilisation totalement autonome des deux espaces. Parallèlement, l'étage du bâtiment réservé en local de vie de la police municipale a été entièrement rafraîchi et un local de stockage de produits d'entretien a été créé dans l'ancien garage à vélo.



>> Opération tranquillité vacances : pensez-y !

L'opération tranquillité vacances consiste à surveiller les maisons des résidents qui s'absentent quelques temps de leur domicile. Elle est menée conjointement par la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale, tout au long de l'année.

Si vous partez en vacances, n'hésitez pas à en informer la police municipale en remplissant une fiche de renseignements qui vous est fournie à l'Hôtel de Ville et qui peut aussi être téléchargée sur le site du Ministère de l'Intérieur.

Ainsi, pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.



>> Démarrage des travaux de réaménagement de la Place des Aires : ce qu'il faut savoir

Les travaux d'aménagement de la place des Aires sont actuellement en phase préparatoire et vont démarrer dès les premiers jours de juin. Pour rappel ces travaux, concertés avec l'ensemble de la population et les riverains de la place vont permettre de requalifier cet espace central du village en traitant non seulement la place, mais également les rues adjacentes. Ils vont s'échelonner sur 7 mois.

Toutes les mesures seront prises pour atténuer au maximum les quelques gênes pour les riverains, notamment en matière de circulation et de stationnement qui sera impossible sur l'ensemble de la place pendant quelques mois afin de permettre la réalisation du génie civil dans cet espace contraint. Une réunion avec l'ensemble des riverains se tiendra le mardi 03 juin à 18h30 sur place pour évoquer avec eux l'organisation de ce chantier.

>> Le chantier du lotissement des Coulins se poursuit



Le programme de logements des Coulins continue son évolution. Selon les dernières informations communiquées par l'aménageur Bouygues Immobilier, les appartements devraient être terminés avant les villas individuelles pour une livraison programmée au 4^{ème} trimestre 2014. Le gros œuvre des villas et des bâtiments A, B et C sont terminés. Les travaux de seconds œuvres comme la pose des cloisons et des carrelages sont en cours. Les façadiers sont en cours de crépir le bâtiment C. Le raccordement des habitations à l'eau l'assainissement et l'électricité se poursuit.

Ensuite viendra le temps de l'aménagement des voiries et des espaces verts. Pour rappel, la desserte du chantier se fait toujours depuis le haut de la colline et ne perturbe en aucun moment la desserte de l'école élémentaire, comme cela avait été convenu avec les parents d'élèves. Cette première tranche comprend un ensemble de 87 logements dont 21 en location sociale, 19 maisons individuelles et 47 appartements dans de petits collectifs de 2 étages en accession à la propriété, dans une volonté de vraie mixité sociale.

>> Le cheminement piétonnier des Rompides en bonne voie

Cet aménagement situé entre la traverse du Colleton et l'école maternelle va permettre un accès sécurisé liant le village aux équipements de ce secteur. Le cheminement piéton est en cours de réalisation sur sa partie droite actuellement. De l'autre côté, la falaise a déjà été consolidée au démarrage du chantier. La prochaine étape consistera à traiter la roche pour créer suffisamment d'espace pour permettre le passage des piétons tout en conservant les éléments naturels de ce secteur à savoir la roche et le grand pin. Tout devrait être prêt pour la rentrée scolaire 2014.



>> L'accès routier à la Madrague enfin sécurisé

La partie de la route qui relie l'aire de retournement de la Madrague de Gignac au pont de chemin de fer a été elle aussi traitée récemment par la mise en place sur la gauche de la route dans le sens descendant d'une glissière en métal recouverte de bois. Cela permet aux habitants et aux visiteurs de descendre dans la calanque en toute sécurité sur cette partie très tournante où la visibilité des conducteurs est très réduite. Il s'agissait d'une demande unanime des calanquais et des promeneurs qui se devait d'être réalisée avant la période estivale. Cet aménagement devrait aussi permettre de mieux réguler le stationnement parfois anarchique sur cette zone.





>> Commémoration du centenaire de la Guerre 14-18

«Le 2 août 1914, jour de la mobilisation, le peuple français tout entier se mit debout dans son unité. Cela n'avait jamais eu lieu. Toutes les régions, toutes les localités, toutes les catégories, toutes les familles, toutes les âmes se trouvèrent soudain d'accord. En un instant, s'effacèrent les multiples querelles, politiques, sociales, religieuses, qui tenaient le pays divisé. D'un bout à l'autre du sol national, les mots, les chants, les larmes et, par-dessus tout, les silences n'exprimèrent plus qu'une seule résolution». Ainsi s'exprimait le Général de Gaulle dans une allocution prononcée le 2 août 1964, au Palais de l'Élysée, pour le cinquantenaire de la mobilisation de 1914.

La Première Guerre mondiale a été d'une inconcevable cruauté.

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, la Municipalité d'Ensuès la Redonne tenait sincèrement à rendre un hommage à cette période historique mais surtout à

l'ensemble des acteurs qui ont servi notre pays et péri dans ce conflit armé. À cet effet, les services culturels proposent un programme d'actions qui, chacune, à leur manière, permettent d'explorer ce conflit si dévastateur pour notre territoire. Sans bien sûr prétendre vouloir tout expliquer, nous souhaitons juste apporter des éclairages sur un conflit qui interpelle vivement. Pourquoi une guerre si lointaine a-t-elle autant de résonance encore aujourd'hui au regard de récents conflits, comme celui de l'Ukraine par exemple ?

10 millions de morts et près de 20 millions de blessés

La Première Guerre mondiale a été d'une inconcevable cruauté. Comment a-t-on pu passer de l'Europe de la Belle Époque à 10 millions de morts et près de 20 millions de blessés ? La responsabilité des pays participants dans son déclenchement, sa durée, son extension géographique, le courage des soldats, l'obstination de certains officiers et les mutations qu'elle a

engendrées - l'Europe de 1918 ne ressemble plus à celle de 1914 - continuent d'interroger.

Par le biais d'une rencontre littéraire, par l'intermédiaire de diverses expositions ou à l'occasion d'un spectacle philharmonique (si nous le validons bien sûr) ou bien encore celui d'un spectacle littéraire, nous souhaitons contribuer ainsi au devoir de mémoire et sensibiliser les jeunes générations à l'Histoire de notre pays et de notre région profondément inscrite dans la mémoire collective de ses habitants.

De nombreux spécialistes signalent des similitudes entre la crise de l'été 1914 et le monde d'aujourd'hui. Pour certains historiens, «la crise de 1914 constitue une mise en garde toujours actuelle contre le fait que la politique internationale peut à tout moment gravement déraiper». Le souci des combattants au lendemain du conflit était de célébrer la paix. C'est le nôtre également en 2014. Et, ces commémorations ne sont-elles pas l'occasion de cicatriser les plaies, tourner la page d'un passé douloureux et préparer ensemble un avenir meilleur ?

Commémoration du centenaire de la Grande Guerre à la Médiathèque

La bibliothèque Elisabeth Badinter s'associe au devoir de mémoire national. Le mercredi 14 mai

à 19h30 rendez vous pour un spectacle émouvant : éclairant ... sous un jour différent, À voir aussi jusqu'au 14 juin, l'exposition «La Faute au Midi», conçue à partir de la bande dessinée du même nom signée par l'illustrateur A.dan et l'historien Jean-Yves Le Naour.

Le Samedi 17 mai à 11h vous pourrez les rencontrer et échanger avec eux et vous faire dédicacer leur album. Cette action se terminera par une exposition, 20 juin au 30 juillet, de planches BD réalisées lors de l'atelier mené à la Médiathèque.



>> Votez, jeunes citoyens !

Vendredi 7 mars, une trentaine de jeunes avait répondu présent pour retirer leur première carte d'électeur lors d'une cérémonie de la citoyenneté. Devant quelques membres du comité électoral de la commune ainsi que les élus du groupe majoritaire, M. le Maire leur a remis leur carte ainsi qu'un livret du citoyen,

ce dernier les informant de leurs nouveaux droits et devoirs ainsi que les principes fondamentaux de la République. Un temps fort pour rappeler l'importance de participer activement à la vie citoyenne de la société dès son entrée dans la vie adulte, pour une société plus égalitaire.

>> Élections européennes dimanche 25 mai

Les prochaines élections européennes auront lieu le 25 mai 2014 en France, à l'exception de certains départements et collectivités d'outre-mer. Ainsi, du 22 au 25 mai, 500 millions d'Européens sont appelés à choisir les 751 représentants qui siègeront au Parlement Européen pour les cinq prochaines années. Des élections aux enjeux décisifs pour les 28 états membres. Le scrutin est proportionnel dans chacun des États.

Pour la première fois, ces élections auront une influence directe sur le choix du président de la Commission européenne qui sera élu par le Parlement sur proposition du Conseil européen. Alors en ce dimanche de fêtes des mères, n'oubliez pas d'aller faire valoir votre opinion sur la gestion européenne ! Rendez-vous dans vos 5 bureaux de vote respectifs qui seront ouverts de 8h à 18h avec votre pièce d'identité et si possible votre carte d'électeur.

>> Cérémonie d'accueil des Nouveaux Arrivants

Quand on emménage dans une ville, il faut du temps pour la connaître, comprendre ses modes de fonctionnement, savoir où trouver l'information. A Ensues, une matinée spéciale est organisée chaque année pour faciliter l'accueil des nouveaux habitants. Ce temps d'accueil est devenu, depuis quelques années, une tradition et un moment «fort» de notre commune. Cette année les nouveaux Ensuennois ont rendez-vous avec leur ville le samedi 24 mai à 10h30 en salle des Mariages de l'hôtel de Ville. À l'occasion de cette matinée, ils seront accueillis par le Maire et son équipe. L'occasion de rencontrer les élus, d'en savoir plus sur l'organisation des principaux services municipaux, de prendre connaissance des futurs projets et réalisations de la Municipalité. La cérémonie officielle se poursuivra autour d'un vin d'honneur, moment d'échange important avec les élus. Un petit cadeau de bienvenue sera offert en clôture de la cérémonie. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous à l'accueil de l'hôtel de Ville.



>> Une matinée de formation pour les nouveaux élus

L'Agence Technique Départementale des Bouches du Rhône (ATD13) est un organisme départemental qui exerce des missions d'assistance technique, juridique et financière auprès des collectivités adhérentes et propose des formations thématiques aux élus. Ainsi, le mercredi 23 avril, ce sont une cinquantaine d'élus des communes environnantes et du département qui ont pu assister dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville à une matinée de formation dédiée aux «nouveaux élus» afin qu'ils puissent acquérir les fondamentaux pour bien démarrer leur mandat.

Chaleureusement accueillis par M. le Maire, ces élus qui vont s'impliquer dans la vie locale pour le mandat 2014-2020 ont pu comprendre l'étendue et les limites de leurs missions et acquérir quelques notions juridiques essentielles.





Le nouveau Conseil Municipal

À 57,71 % les ensuénennes et les ensuénens ont confirmé leur confiance en Michel ILLAC et son équipe.

Dimanche 30 mars, au terme du deuxième tour, vous avez largement élu l'équipe qui va conduire la politique municipale pour les 6 prochaines années. Avec quatre listes en présence au premier tour, les électrices et les électeurs ont donné une quasi majorité à 15 voix près à la liste «Michel ILLAC Pour le Bien Vivre Ensemble». Au second tour avec une participation légèrement supérieure et atteignant 75 %, il fallait choisir entre la continuité d'une politique municipale avec des pratiques connues et appréciées et une nouvelle orientation politique née de l'union de trois listes concurrentes du premier tour. Dès le dépouillement des premiers bulletins la tendance était donnée dans les bureaux de vote, la liste de l'équipe sortante était nettement en tête dans quatre bureaux sur cinq et à égalité dans le cinquième. En mairie où était installé le bureau centralisateur les chiffres s'inscrivaient au fur et à mesure. Le public commençait à s'acheminer de plus en plus nombreux dans le hall et sur le parvis, il faut dire que la douceur était aussi au rendez-vous en cette soirée électorale. Les commentaires allaient bon train, le résultat ne faisait plus l'ombre d'un doute mais aucune indication officielle avant la centralisation des résultats de chaque bureau et l'arrivée des urnes.

À 20h30 le résultat final est là : la liste «Michel ILLAC Pour le Bien Vivre Ensemble» arrive en tête avec 57,71 % et 1827 voix, la liste «Daniel PIERRE-Ensemble c'est pour la Ville» obtient 42,29 % et 1339 voix soit une différence de près de 500 Voix. Les chiffres sont lus par Michel ILLAC qui se fraie un passage dans la foule et s'installe sur une estrade artisanale juste à l'entrée de l'hôtel de ville. La nouvelle est accueillie avec des applaudissements nourris par plusieurs centaines d'habitants après quelques mots de remerciements. Les applaudissements redoublent et la foule scande « Michel, Michel, Michel... ». Les visages laissent percevoir un message de soulagement de voir qu'Ensues va rester fidèle à ses valeurs pour continuer à mener une gestion des plus sereines pour les six prochaines années. Des accolades, des bises et des bises, des mercis, des larmes de joie... tout était là pour montrer cette joie devant un résultat aussi net. La soirée s'est poursuivie sur le parvis de l'hôtel de ville dans une ambiance sympathique avec l'arrivée spontanée de divers administrés qui avaient tenu à venir féliciter l'équipe...

Michel ILLAC
Maire d'Ensues La Redonne

COMMISSIONS

Sécurité, Urbanisme, Littoral, ports et Développement Durable.

Président : Frédéric OUNANIAN

Membres :

Marcel TURCHIULI - Robert FHAL - Hubert MACONE - Christophe BUONO - Catherine KERVAJAN - Thierry SOUMAHORO - Fabrice VAQUER - Céline ARCINI - Simonne DURANG



Action Sociale, Logement, Accessibilité, Seniors et Emploi.

Présidente : Martine MATTEI

Membres :

Karen DOSSETTO - Marie-Claude TUDELA
Brigitte BRANCATO - Audrey GLORIAN
Hélène FRANCESCHI - Carole LENCI

Culture et festivités (Loisirs, Animations, Cérémonies, Tourisme, Patrimoine), Nouvelles technologies, Démocratie locale, Communication.

Présidente : Sabine COIRRE

Membres :

Sabrina BENKENOUCHE - Adeline GILBERT
Catherine KERVAJAN - Hélène FRANCESCHI
Audrey GLORIAN - Pierre DANIEL

Finances, Gestion du personnel, Service public, commerce et artisanat.

Président : Hubert MACONE

Membres :

Frédéric OUNANIAN - Martine MATTEI
Marcel TURCHIULI - Sabine COIRRE
Mohamed BEHAIRI - Hélène VARRE
Sébastien ALARCON - Roger FARINA
Bernard GUARINO

Éducation, Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires.

Présidente : Hélène VARRE

Membres :

Sabine COIRRE - Sébastien ALARCON
Karen DOSSETTO - Brigitte BRANCATO
Adeline GILBERT - Simonne DURANG

Travaux, Transports, Cimetières, Eau et assainissement.

Président : Marcel TURCHIULI

Membres :

Hubert MACONE - Christophe BUONO
André PASSAT - Frédéric OUNANIAN
Louise VINCENZI - Bernard GUARINO

Sports et Vie associative.

Président : Mohamed BEHAIRI

Membres :

Sabine COIRRE - Fabrice VAQUER
Robert FHAL - Louise VINCENZI
Christophe BUONO - Céline ARCINI



Michel ILLAC
MAIRE



Frédéric OUNANIAN
1^{er} ADJOINT
*Sécurité - Urbanisme - Littoral
Développement Durable*



Martine MATTEI
2^{ème} ADJOINTE
*Action Sociale
(Logement, accessibilité,
CCAS, Seniors, Emploi)*



Sabine COIRRE
3^{ème} ADJOINTE
*Culture et Festivités
Nouvelles technologies
Démocratie locale
Communication*



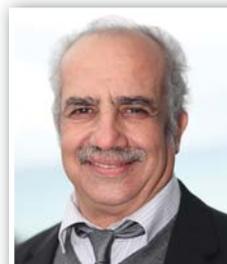
Hubert MACONE
4^{ème} ADJOINT
*Finances - Gestion du personnel
(instances paritaires...)*



Hélène VARRE
5^{ème} ADJOINTE
*Éducation - Enfance
Jeunesse - Affaires scolaires*



Marcel TURCHIULI
6^{ème} ADJOINT
*Travaux - Transports
Cimetières - Eau
Assainissement*



Mohammed BEHAIRI
7^{ème} ADJOINT
Sports - Associations



Sabrina BENKENOUCHE
CONSEILLÈRE
*Lecture Publique -
Programmation culturelle*



Thierry SOUMAHORO
CONSEILLER
*Sécurité - Cérémonies -
Correspondant défense*



Karen DOSSETTO
CONSEILLÈRE
Petite Enfance



Sébastien ALARCON
CONSEILLER
*Jeunesse - Budget -
Développement Économique*



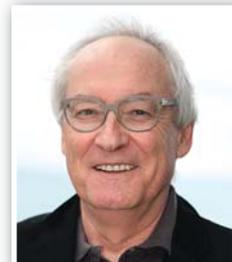
Hélène FRANCESCHI
CONSEILLÈRE
Festivités - Emploi



Christophe BUONO
CONSEILLER
Travaux - Voiries



Louise VINCENZI
CONSEILLÈRE
*Associations - Sports
Festivités*



André PASSAT
CONSEILLER
*Travaux
Patrimoine bâti
Développement Durable*



Brigitte BRANCATO
CONSEILLÈRE
*Social - Chargée
de la Solidarité*



Fabrice VAQUER
CONSEILLER
*Ports - Littoral
Sports*



Catherine KERVAJAN
CONSEILLÈRE
*Festivités -
Développement Durable*



Robert FHAL
CONSEILLER
*Sécurité - Commerces
Associations*



Marie-Claude TUDELA
CONSEILLÈRE
*Social - Professions Santé
Littoral - Seniors*



Adeline GILBERT
CONSEILLÈRE
Culture



Audrey GLORIAN
CONSEILLÈRE
*Communication
Nouvelles technologies*

LES CONSEILLERS DE LA MINORITÉ



Daniel PIERRE
CONSEILLER



Céline ARCINI
CONSEILLÈRE



Bernard GUARINO
CONSEILLER



Carole LENCI
CONSEILLÈRE



Roger FARINA
CONSEILLER

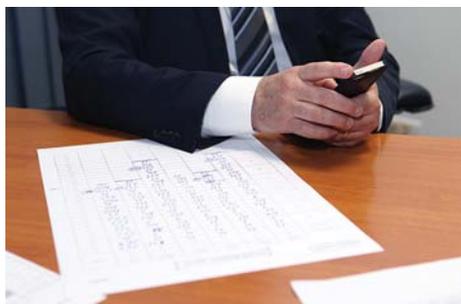


Simonne DURANG
CONSEILLÈRE

Avec une participation de 75 % soit plus de 10 points que la moyenne nationale, Ensûs persiste dans sa citoyenneté. Un résultat qui marque un écart significatif de près de 15 % et 500 voix, un résultat qui rassemble encore plus la population, qui gomme la division et permet d'aborder les six prochaines années dans la sérénité nécessaire pour rendre encore meilleure la vie des gens.

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	Bureau 5	TOTAL	
INSCRITS	958	746	1000	977	707	4388	100 %
VOTANTS	721	534	757	743	546	3301	75,23 % des inscrits
BLANCS OU NULS	26	21	39	32	17	135	4,09 % des votants
EXPRIMES	695	513	718	711	529	3166	95,91 % des votants
ABSTENTIONS	237	212	243	234	161	1087	24,77 % des inscrits
On voté pour							
Daniel PIERRE	248	220	354	236	281	1339	42,29 % des exprimés
Michel ILLAC	447	293	364	475	248	1827	57,71 % des exprimés
Participation par bureau	75,26 %	71,58 %	75,70 %	76,05 %	77,23 %	75,23 %	

Une soirée électorale dans la joie, le soulagement qui a permis à Michel ILLAC de remercier tous ceux qui l'ont soutenu dans cette campagne de façon généreuse et engagée. On notait une ambiance magnifique avec une foule nombreuse et si fière d'avoir permis à cette nouvelle équipe de gens simples, dévoués et honnêtes de pouvoir défendre les intérêts d'Ensûs la Redonne.



Une cérémonie d'investiture certes protocolaire avec l'élection du Maire et des 7 adjoints mais placée sous l'émotion lorsque Michel ILLAC clôturait «Alors en ce moment important qui va clôturer cette cérémonie, je souhaitais préciser que la confiance que vous venez de nous renouveler et que les Conseillers viennent de me témoigner est celle de la reconnaissance de notre bilan mais surtout celle de nos valeurs... Ces valeurs c'est mon papa qui me les a transmises, celles du travail, de l'intégrité, du respect de tous, et bien sûr de l'honnêteté... il y a 6 ans, papa était là dans cette salle, hélas un terrible accident il y a 6 mois nous en a privés... Maman et mes enfants qui sont là le savent, il aurait été fier de voir la confiance que vous nous avez renouvelée... vous comprendrez que je lui dédie cette victoire...»





Ses élèves ont travaillé cette fois sur le thème de l'Amérique. Retour au sport, même si l'aspect artistique n'est pas à négliger, avec l'association Gym Ensûès, qui propose son spectacle de fin de saison au gymnase le mardi 24 juin à 18h. Ce sera la thématique des «Métiers» qui sera explorée ce jour-là.

Ensuite, l'association du Foyer Rural prendra le relais avec son grand week-end de restitution de ses ateliers du 26 au 29 juin au foyer socioculturel. Au programme, le jeudi soir verra monter sur scène les apprentis comédiens du théâtre enfants à partir de 18h30. Puis ce sera au tour du théâtre Adultes de lever le rideau le vendredi à 21h. Enfin, rendez-vous pour les ateliers Musique le samedi à 17h.

>> C'est le printemps des associations !

Jouer d'un instrument de musique... devenir comédien... progresser dans la pratique d'un sport... monter sur scène pour faire découvrir à sa famille et à ses amis ses talents de danseuses ou de danseurs... participer à un tournoi de fin de saison... valider ses acquis d'une année d'apprentissage, voilà tous les ingrédients qui font le charme des fêtes de fin d'année des associations aussi bien pour leurs adhérents que pour l'entourage, familles et amis.

Cela commencera dès le 1^{er} juin avec l'organisation par l'association de Boxe Chinoise du championnat de France de Sanda FFKA (une variante kung fu) au gymnase. Le football Club Ensûès 89 prendra la suite au stade municipal avec l'organisation d'un tournoi de foot.



Cette saison d'activités se clôturera le samedi 5 juillet au gymnase avec le tournoi de fin de saison du Koala Volley avec un tournoi en journée et un repas et une soirée dansante en soirée.



C'est ainsi que les associations ensuénènes vous proposent de nombreux rendez-vous au mois de juin pour vous faire découvrir les possibilités qui s'offrent à vous dans une ambiance festive et conviviale dans le domaine des pratiques artistiques, sportives ou de loisirs. C'est l'occasion pour elles d'exposer leurs savoir-faire, de partager leurs expériences et de vous donner envie de les rejoindre ! Voici le riche programme qui prouve bien la vitalité de notre commune.

Le vendredi 13 juin, c'est l'association Café Langues Côte Bleue qui fêtera avec ses adhérents son année d'ateliers en fin d'après-midi sur le parvis du Gymnase.

Rendez-vous ensuite dans la nouvelle salle du Cadran pour la grande journée de gala de l'association Impact.

Au programme, 2 représentations seront proposées ce jour-là, le samedi 14 juin : la première à 16h et la seconde le soir à 21h. Les troupes de danseurs encadrées par Valérie Salles devraient profiter de ce moment pour démontrer une nouvelle fois tous leurs talents sur le thème cette année de "La Frise Chronologique".

Toujours côté danse, l'association «Le Masque et le Chausson» investira le Cadran le dimanche 22 juin à 18h pour son grand gala de fin d'année.

Vous l'aurez compris, les adhérents des associations de notre commune auront droit à des vacances bien méritées à l'issue de ce programme de festivités bien rempli. Tout ce petit monde se donnera rendez-vous à la rentrée pour participer à la fête des bénévoles et au forum des associations proposés en septembre par la Municipalité.

En cette année de coupe du Monde de foot, l'association «le Livre de Ruth» vous propose exceptionnellement un spectacle théâtral le samedi 24 mai à 21h à la maison Pour Tous. Intitulé «Ma vie avec Michel Platini...», il s'agit d'un conte moderne interprété par Pierre Giraud.
Réservations au 06 58 36 22 58.



>> Le nouveau Conseil Communautaire est en place depuis ce début Avril

Avec son élection au suffrage universel en même temps que les conseillers municipaux, le Conseil Communautaire de Marseille Provence Métropole a été rapidement mis en place dès ce lundi 07 avril.

De nouvelles règles de fonctionnement...

Le nombre total de conseillers de la nouvelle assemblée est passé de 157 à 138 et pour notre commune de 3 à 2. C'est l'application de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 qui a fixé ces nouvelles règles. Bien dommage pour nos petites communes pour qui l'implication sans compter des élus communautaires a permis de faire avancer les divers dossiers, ceux de la voirie, des transports, du logement, des cimetières, de l'assainissement... C'est à cette occasion que nous souhaitons remercier Frédéric Ounanian qui a été un élu très actif et notamment dans le domaine de l'environnement avec un rôle important dans les commissions AGER et à l'Agence Locale de l'Énergie dont il était le trésorier. Avec Martine Mattéi et Michel Illac nous irons défendre avec force les intérêts de notre commune dans cette nouvelle institution.

Une nouvelle gouvernance sortie des urnes...

Conformément aux résultats des élections municipales sur le territoire des 18 communes, la présidence a changé de main et c'est Guy Teissier, maire d'un arrondissement de Marseille qui a succédé à Eugène Caselli que nous souhaitons remercier pour son engagement et son respect permanent des petites communes pendant cette dernière mandature. Vous le savez, notre maire, Michel Illac a porté sa candidature à la Présidence comme il l'avait annoncé lors de l'installation de notre conseil municipal. Une candidature avec un objectif très précis : faire passer un message fort à la prochaine gouvernance, celui de la nécessité de construire la nouvelle Métropole en écoutant les maires et les élus qui sont les représentants des populations qui les ont élus.

Un groupe spécifique «Pour un Territoire Solidaire»

En prolongement de la signification de cette candidature, un nouveau groupe présidé par Michel Illac a été créé, afin de se donner les moyens d'être entendu et de peser sur le contenu de cette nouvelle Métropole dans cette période de construction qui va durer 21 mois. En effet en l'état le contenu de la

Métropole ne peut répondre au maintien du rôle incontournable des municipalités et de leur maire, un rôle de proximité et de décision démocratique au plus près des habitants. C'est dans une démarche constructive et de proposition que ce groupe travaillera dans la nouvelle assemblée, dans les commissions, au conseil des Maires et dans tous les organismes, comités et syndicats.

Un premier conseil avec le vote d'un budget difficile...

Après l'installation du 07 avril, cette première séance du conseil communautaire du 25 avril vient de prendre des décisions lourdes de conséquences pour tous les administrés. Une augmentation des taxes fiscales, 1 point pour la Taxe d'Habitation et 2 points pour la taxe Foncière, décision qui n'est pas légitime car elle est prise avant même les résultats d'un audit financier qui a été commandé et avant même les résultats de l'examen de dépenses de fonctionnement et d'investissement par les élus organisés en commission spéciale qui vient à peine d'être mise en place. On met en quelque sorte la charrue avant les bœufs et on n'attend pas le prochain conseil de Juillet qui aurait pu plus sereinement se prononcer sur des choix futurs en matière de fiscalité, de réduction des dépenses et de programmation des investissements.



>> Pôle de loisirs intergénérationnels

Inauguration du skate parc

Le 21 Décembre, les premiers adeptes de rollers, BMX, skate et trottinettes ont pu enfin glisser sur le nouveau Skate Park à l'occasion de son inauguration officielle. Il aura fallu plusieurs mois de conception et de réalisation et un budget de 115 000 euros TTC pour voir enfin aboutir un projet porté par de nombreux jeunes de la commune. Dès l'inauguration, nos jeunes étaient au rendez-vous, accompagnés des adhérents de l'association de Skate de Sausset qui ont réalisé des démonstrations. Aussi l'enthousiasme était général auprès des pratiquants, qui ont multiplié leurs figures pour les plus expérimentés et leur premier essai pour les débutants. Entouré des élus, mais surtout des enfants, le maire Michel Illac a remercié les jeunes qui ont travaillé sur le projet ainsi que les entreprises, les architectes du cabinet Mix architecte et Mme Duplan l'assistance à la Maîtrise d'ouvrage (BERIM). Il a lancé en conclusion, avant de couper symboliquement le ruban : « promesse tenue ! Le Skate comme cadeau de Noël ».

Depuis le Skate ne désespère pas, c'est devenu la première activité à la sortie des classes, les parents peuvent désormais se poser sur deux bancs pour bavarder et surveiller leurs gamins. Un espace adapté à nos jeunes et à la taille de la commune

Remise en service de l'aire de jeux

Les plus jeunes ont retrouvé leurs jeux qui ont été installés un peu plus haut sur un sol recouvert d'un tapis d'écorces qui permet d'amortir les petites chutes.



Mais notre projet ne s'arrêtait pas là, après le Skate, le centre de loisirs, vous allez prochainement découvrir le parc naturel qui a été aménagé pour :

- Valoriser et renforcer l'attractivité des espaces naturels de la commune,
- Compléter l'offre de loisirs sur ce secteur avec un lieu au service de toutes les générations,
- Proposer une nouvelle pratique sportive à proximité du complexe sportif existant,
- Créer un lieu de repos et de détente au service des familles.

Création d'un parcours de santé

Au travers du parc, la mise en place du parcours de santé aura de quoi pimenter les sessions sportives des joggeurs. Destiné aux adultes (parcours long) et aux enfants (parcours court), ce parcours sportif permet à tous, petits et grands,

d'entretenir sa forme physique et d'améliorer son hygiène de vie dans un cadre naturel agréable, à quelques pas des autres équipements sportifs et de loisirs. Les sportifs confirmés et amateurs, mais aussi les familles qui souhaitent s'initier pourront profiter des 11 agrès fixés au sol sur une distance d'environ 750 mètres, permettant de réaliser des exercices physiques dédiés : espaliers double, corde d'équilibre, table d'abdominaux, échelle de saut... À chaque module un petit panneau expliquera le bon geste à effectuer.



Mais d'autres pourront simplement partager un moment de convivialité en famille ou entre amis en découvrant le sentier pédagogique et l'aire de repos. Ce nouveau site ainsi que les nouveaux équipements à proximité (centre de loisirs, skate parc, aire de jeux) deviennent incontestablement le pôle de loisirs de la commune à la croisée de toutes les générations. Une nouvelle réussite pour développer le bien vivre ensemble sur Ensues.



>> Extension des barrages d'accès aux calanques jusqu'en septembre dès cette année

Nous rappelons que l'accès aux calanques est réglementé depuis le 1^{er} mai de 8h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés.

Conformément aux engagements du programme électoral de la Municipalité en 2014, sa durée est prolongée dès cette année d'un mois. Le dispositif sera donc mis en place jusqu'au 28 septembre (et non plus jusqu'à fin août comme l'an dernier). Il le sera aussi les vendredis 2, 9 et 30 mai, journées de ponts. Pour rappel, l'interdiction d'accès aux calanques s'applique à tous les véhicules à moteur y compris les deux roues et l'accès se limite aux seuls habitants de la commune munis d'un badge "Accès calanques".

Afin de sécuriser cette zone de contrôle une caméra type dôme sera installée aux deux points de barrages avec enregistrement et retransmission

en direct des images sur la tablette tactile qui équipe le véhicule de la police municipale. La délivrance des vignettes "Accès Calanques" se fait en mairie à l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et ce jusqu'au 18 juillet. Pour obtenir le précieux sésame, il faudra obligatoirement vous présenter avec votre carte grise, un justificatif de domicile de moins de trois mois, un certificat d'hébergement ou un bail de location saisonnière pour les personnes en vacances au-delà de 15 jours. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension sur le respect de ces dispositions pour la sécurité et la tranquillité de tous.

Pour plus de renseignement contacter l'accueil de l'Hôtel de ville au 04 42 44 88 88.

>> Rejoignez l'équipe du Comité Feux de la commune

La saison du Comité commence officiellement le 1^{er} dimanche de juillet et se termine avec l'ouverture de la chasse. Créé fin des années 80, le CCFF d'Ensues la Redonne est là pour assister pompiers et sapeurs forestiers dans la prévention des feux de garrigues et la protection de notre massif. Il effectue de nombreuses patrouilles quotidiennes durant la période estivale, et exceptionnellement durant le reste de l'année (les jours de très gros vent ou de grosses chaleurs).

Si vous êtes sensibles à la préservation de notre cadre de vie et à la protection

de nos massifs forestiers et que vous avez plus de 18 ans, vous pouvez participer aux missions du CCFF. Bénévoles, vous serez équipés d'une tenue adaptée et vous bénéficierez d'une formation de qualité.

Pour cela il vous suffit de disposer d'au minimum 25 heures, pendant la période estivale, alors, n'hésitez pas ! Pour tout contact : CCFF au 04 42 45 97 54 ou en mairie 04 42 44 88 88.

Nous vous rappelons que pour votre sécurité, la circulation est strictement réglementée dans les espaces sensibles du 1^{er} juillet au 30 septembre.

(Rens. en Mairie et à la Police Municipale).

>> Notre vigie va faire peau neuve

La toiture de la vigie Côte Bleue est en train de faire peau neuve. C'est en effet suite au vent très violent dans la nuit du 2 au 3 février 2013 qu'elle avait été détruite. La cellule de guette sera démontée puis reconstruite à l'identique mais avec une structure acier renforcée coiffée d'un toit en aluminium et composite. Un nouveau mat supportera les deux caméras 360° dont la FireWatch capable de détecter automatiquement les départs de feu et fumées suspectes. Les travaux devraient se terminer courant Juin afin d'être armée comme chaque année par 2 étudiants 24h/24h en période estivale.

La vigie de la Côte Bleue assure une surveillance complète et efficace du massif forestier de la commune, même au-delà de la période à risques, avec une couverture maximale. Sa mission est d'observer le massif afin de pouvoir signaler toute fumée suspecte. Notre vigie est constituée d'un bâtiment en dur avec une cellule de guet normalisée. Les guetteurs doivent y être capables de déterminer si une "fumée" quelconque est un simple barbecue, un nuage de poussière ou un départ de feu. Ils déclarent toute fumée suspecte au Grand Puech, vigie qui centralise les appels des vigies et qui retransmet au CODIS, en indiquant le lieu (coordonnées DFCI), la couleur, l'importance de la fumée, la nature de la végétation menacée, les chemins d'accès... S'il s'agit d'un départ de feu, les guetteurs doivent continuer à renseigner le CODIS sur l'évolution de celui-ci.



>> Le réseau électrique des Calanques spectaculairement renforcé

Des travaux assez conséquents, destinés à fiabiliser le réseau Haute tension qui dessert les calanques ont été réalisés récemment. Cette opération s'est déroulée en 2 étapes. La première a concerné les postes Redonne, Blaquiere, Anthénors, Méjean, et Petit Méjean. Pour que les clients desservis par ces postes ne soient pas privés d'alimentation électrique, des groupes électrogènes ont été mis en place provisoirement. Cela a permis de remplacer sans dommages pour les utilisateurs des supports béton en très mauvais état, notamment celui qui se trouve dans le virage en épingle avant le transformateur Redonne. Ce chantier a nécessité la mise en œuvre d'une grue.

La seconde partie du chantier, a concerné le réseau Haute Tension qui alimente les transformateurs Escalayolle, Calanque du puits, Madrague et Mimosas. Les accès étant compliqués, le remplacement de certains supports dégradés a nécessité l'utilisation d'un hélicoptère. Une intervention suffisamment rare et technique pour être signalée...



>> Rendez-vous le samedi 7 juin pour la grande journée Calanques Propres

C'est devenu le rendez vous incontournable des Ensuénnens, amoureux de la nature et de la mer et soucieux de la préservation de notre environnement. Comme chaque année, depuis 12 ans, il est de coutume au printemps de redonner un peu de couleurs à nos calanques. Vous êtes tous invités le Samedi 7 juin 2014 : associations, particuliers, entreprises et collectivités publiques, à nous rejoindre pour participer tous ensemble à un grand nettoyage. Nous avons chacun un rôle à jouer afin de préserver la beauté de nos fonds marins et de notre littoral. Cette journée d'action collective nous concerne tous petits et grands et il est de notre responsabilité de sensibiliser les usagers, les plaisanciers et les promeneurs à la protection de ce magnifique milieu naturel.

Soyons solidaire dans cette action citoyenne de protection de l'environnement, ayons à cœur que notre commune s'attache à des valeurs écologiques, culturelles et festives. Agissons aujourd'hui et protégeons nos calanques !

Pour participer à cette journée, rendez-vous dans une de nos 5 calanques dès 9h le matin où nous vous offrirons le petit-déjeuner et vous distribueront tout le matériel nécessaire au ramassage.

Pour remercier tous les participants, la municipalité vous invite ensuite à une soirée de clôture qui aura lieu dès 19h au Cadran.

Accueil des participants sur les 6 sites suivants : Grand Méjean, Petit Méjean, Figuières, la Redonne, la Madrague, Calanque du puits. À midi c'est autour d'un apéritif que vous serez remis les invitations pour la soirée - repas dansant au Cadran.

>> Le SIER poursuit ses travaux au service de la protection de notre massif

Le SIER de la Côte bleue œuvre depuis plus de 20 ans pour la protection du massif de la Nerthe. Ce Syndicat créé en 1992 a pour vocation unique la protection des forêts contre les incendies. Il regroupe 5 communes : Carry le Rouet, Châteauneuf les Martigues, Ensues la Redonne, Martigues et Sausset les Pins, dans une volonté de travailler non pas à l'échelle du territoire des seules communes mais à l'échelle d'un massif, celui de la Côte Bleue, le feu ne connaissant pas de limites administratives. Plus précisément en ce qui concerne le territoire de notre commune, le SIER a réalisé au cours de ces 5 dernières années 52 hectares de débroussaillage

et 765 mètres de réfection de pistes forestières aux lieux-dits "Malmejeanne", "Maufatan", "Les Bourgailles" et "l'Escalayolle", pour un montant total de 101 460 € HT.

À l'automne 2014, il est prévu de réaliser 16 hectares de débroussaillage le



long de la D9 au lieu-dit "le Romaron". Les travaux permettront de compartimenter le massif et de canaliser les incendies venant du nord le long de cet axe. Les 500 hectares d'espace naturel se trouvant au sud pourront ainsi être protégés. L'opération aura un double intérêt dans la mesure où elle évitera également les dépôts de feu liés aux bords de route comme le jet de mégots de cigarette sur la D9. L'opération a été estimée à 25 250 € HT.

Nous vous renouvelons les recommandations d'usage en cette période afin de minimiser tout risque de départ de feu. Merci de votre vigilance.



>> Une 2^{ème} partie de saison culturelle riche en émotions au Cadran !

La programmation du Cadran a démontré depuis le début 2014 sa capacité à réunir différents publics autour de propositions artistiques variées pour le plus grand bonheur de spectateurs qui se sont montrés curieux, charmés et émus par ces différentes invitations.



Concert de musiques actuelles avec un public venu de tous les coins de la région et de France pour la venue de Zaho, nombreuses surprises avec un spectacle de marionnettes pour le jeune public «le rêve de la Joconde», soirée magique et atypique proposant la rencontre et le mariage de différents univers artistiques pour le printemps des poètes avec «Humour Champêtre et poésie de Jardin » sous la houlette du comédien Aladin Reibel et pour finir, un spectacle d'humour hilarant et généreux avec Baptiste Lecaplain. N'oublions pas dans un autre style, le concert polyphonique de chants sacrés, traditionnels ou de leur propre création avec le groupe Barbara Furtuna à l'Eglise St Maur.

Ainsi, ce succès nous conforte dans notre volonté de continuer à vous proposer une programmation toujours aussi variée, afin de répondre aux attentes de tous les publics.

>> Des fêtes de la Saint Maur entre traditions et modernité

Les fêtes de la saint Maur qui se sont déroulées du 17 au 19 janvier auront été historiquement les premières à se dérouler dans l'enceinte de la salle du Cadran. Il faut savoir évoluer avec son temps, et la saint Maur ne déroge pas à la règle. Ces fêtes ont été un parfait mélange entre traditions (avec des chants russes à l'église affichant complet, victimes de leur succès, une belle procession avec distribution du pain béni et une dégustation d'oursins) et modernité (avec notamment l'élection d'Anaïs Barthélemy, notre nouvelle miss Ensues 2014). La soirée des Miss du

vendredi, particulièrement glamour et magique, a réuni toutes les générations d'Ensuenens, suscitant un engouement certain puisque la salle était archi comble. Le reste du week-end, l'orchestre Almeras a su perpétuer la tradition, proposant une soirée variétés le samedi et un show cabaret précédé du repas dominical qui a lui aussi connu un grand succès. Au final, une édition qui a su rassembler jeunes et moins jeunes durant 3 jours de fêtes. À n'en pas douter, cet évènement restera un bon souvenir pour chacun d'entre nous.



>> Sortie au MUCEM pour les Journées du Patrimoine le samedi 20 septembre

Depuis les célébrations de Marseille Capitale Européenne de la Culture en 2013, le MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) attire tous les regards. Ce bloc minéral entouré d'une résille de béton dévoile de nombreuses salles d'expositions dont la Galerie de la Méditerranée, espace permanent entièrement dédié à l'Histoire de la civilisation méditerranéenne, vieille de 10 000 ans et qui permet un véritable voyage dans le temps.

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir ce nouvel espace culturel propice à la rencontre des civilisations qui composent notre patrimoine en héritage, lors d'une sortie dédiée aux Journées du Patrimoine.

Tarifs : Départ d'Ensues (en bus). Tarifs (entrée + transport) : Tarif plein : 12 € / Tarif réduit : 8 € / Tarif - 12 ans : 4 €. Inscription auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.



>> Ariane Ascaride et Edmonde Franchi illuminent les Journées de la femme

Tout un mois consacré à la cause de la femme et de sa place dans la cité, telle était la volonté de la délégation culture, fidèle à son engagement depuis 6 ans.



C'est ainsi que le hall du complexe Marcel Sibilat a arboré une exposition démontrant le sens de l'engagement des présidentes et bénévoles féminines qui composent l'ensemble des associations de la commune ; elles qui œuvrent souvent dans l'ombre et sans compter pour le bien de tous...

Le soir du vernissage le public nombreux a eu le plaisir de découvrir, parmi l'assemblée, une invitée spéciale en la personne d'Ariane Ascaride, qui nous a ensuite livré, avec toute la générosité qui la caractérise, une très belle lecture au cours de laquelle elle a donné magnifiquement vie aux personnages hauts en couleur de l'auteur Serge Valetti.



Fin mars, ce fut au tour de la comédienne marseillaise Edmonde Franchi, accompagnée de ses acolytes, de conclure ce mois de programmation dans un grand fou rire avec l'une de ses dernières créations «le Tourbillon de l'amour, saison 2». La comédienne habituée à jouer au foyer nous avouait son bonheur d'avoir bénéficié de cette nouvelle et belle salle.



>> L'opéra Carmen trouve une seconde jeunesse grâce aux enfants

Grande première pour notre commune, un opéra de sublime facture a été offert, devant une salle à guichets fermés, lors d'une soirée lyrique exceptionnelle dans la salle du Cadran. La 1^{ère} partie a vu de grands airs d'opéra chantés par quatre artistes lyriques habitués des grandes scènes d'opéra, accompagnés des 35 musiciens de l'Ensemble Giocoso. Le spectacle était dirigé par Pierre Iodice, chef de chœur de l'Opéra de Marseille et chef permanent de l'Ensemble Giocoso.

En seconde partie, était proposée une adaptation originale du Carmen de Bizet avec la participation des enfants de l'Ecole Frédéric Mistral qui ont participé au spectacle en interprétant la garde montante et descendante de cette œuvre.

Ce fut un grand moment d'émotion, tant pour leurs institutrices, leurs parents ou l'ensemble du public de les entendre interpréter leurs chants, appris seulement en quelques semaines et exécuter de main de maître, tels des professionnels de la scène lyrique. Une magnifique soirée qui restera, sans nul doute, longtemps dans la mémoire des petits comme celle des plus grands...



>> Deux spectacles réservés au Jeune Public scolaire en mai

Dans le cadre des propositions de spectacles jeune public, c'est au tour des élèves de l'école élémentaire de profiter de la programmation de la salle du Cadran qui a aussi été pensée pour eux. Ainsi ils pourront assister conjointement à deux formes très différentes de spectacles de marionnettes. Le premier, pour les plus jeunes, avec le déménagement fantastique qui rend hommage à la plus célèbre des marionnettes Lyonnaises avec une pièce centrale du théâtre de Guignol. Aujourd'hui entre les mains de Guy Baldet pour le théâtre Chignolo, le petit canut se révèle plus politique que jamais.

Ce sera ensuite le tour de «Vy», création de et par Michèle Nguyen qui a reçu le

Molière du jeune public en 2011. C'est un voyage souterrain vers l'enfance de la comédienne, vers la petite fille maladroitement timide qui vivait avec sa grand-mère raciste et dont le rêve secret était de devenir danseuse.



Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 avril 2014

Secrétaire de séance : Adeline GILBERT

Mise en place de commissions municipales facultatives

(Rapport Frédéric Ounanian)

Voir dossier 4 pages en pages centrales

Désignation des membres délégués au syndicat intercommunal d'études et de réalisation du massif forestier de la Côte Bleue (SIER)

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le SIER met en œuvre le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestiers (PIDAF) du massif forestier de la côte bleue. Pour la commune, il est proposé que Michel Illac et Frédéric Ounanian en soient les délégués titulaires et Hubert Macone le délégué suppléant
Pour 24 Contre 5 Abstentions 0

Syndicat mixte d'énergie du département des Bouches-du-Rhône (SMED 13) – Désignation des délégués

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le SMED 13 assure l'ensemble des compétences en matière de distribution d'énergie électrique. Pour la commune, il est proposé que André Passat en soit le délégué titulaire et Marcel Turchiuli le délégué suppléant.

Adopté à l'unanimité

Syndicat mixte du parc marin de la Côte bleue (SMPMCB) – Désignation des délégués

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le Parc Marin assure la gestion, la protection et la revalorisation des milieux naturels marins et littoraux de la Côte Bleue. Pour la commune, il est proposé que Michel Illac en soit le délégué titulaire et Fabrice Vaquer et Marie Claude Tudela les délégués suppléants.

Adopté à l'unanimité

Commission d'appel d'offres (CAO)- Élection des membres

(Rapport Frédéric Ounanian)

Suivant une procédure d'élection de liste issues du résultat des élections municipales (23 contre 6), le Conseil Municipal désigne les membres titulaires de la CAO (Hubert Macone- Mohamed Béhairi- Frédéric Ounanian- Marcel Turchiuli - Roger Farina) et les membres suppléants (Karen Dossetto - Sébastien Alarcon - Sabrina Benkenouche - Catherine Kervajan - Céline Arcini)

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Élection des membres élus au Conseil d'Administration

(Rapport Martine Mattéi)

Suivant une procédure d'élection de liste issues du résultat des élections municipales (23 contre 6), le Conseil Municipal désigne 8 membres du Conseil Municipal au CA du CCAS. Il s'agit de : Martine Mattéi Marie-Claude Tudela - Sabine Coirre - Héléne Franceschi-Brigitte Brancato- Karen Dossetto et Carole Lenci et Simonne Durnag

Désignation du correspondant défense

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le correspondant défense a vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense et les questions qui y sont relatives. Thierry Soumahoro est nommé pour tenir ce rôle.

Adopté à l'unanimité

Délégation du conseil municipal au maire

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le nouveau conseil peut, décider par délibération de déléguer certaines de ses attributions au maire en application de l'article L.2122-22. Retrouvez la liste de ces attributions en consultant le compte-rendu du Conseil sur le site Internet de la Ville www.mairie-ensues.fr.

Pour 24 Contre 0 Abstentions 5

Indemnité de fonction des Élus

(Rapport Frédéric Ounanian)

Il est proposé de répartir le montant total mensuel brut des indemnités susceptibles d'être allouées au Maire, Adjoints au Maire et Conseiller Municipaux délégués conformément à la réglementation (7 945,07€ brut maximum). La répartition pour les élus de la Majorité est la suivante : 1 984,37 € brut par mois pour le Maire, 509,40 € brut par mois pour chacun des adjoints, 159,66 € brut par mois pour chacun des conseillers.

Pour 24 Contre 0 Abstentions 5

Débat d'Orientation Budgétaire 2014

(Rapport Hubert Macone)

Voir les éléments du débat dans la double page spécial budget de ce magazine.

Tarif du marché forain hebdomadaire du samedi

(Rapport Hubert Macone)

Il est proposé de valider le tarif unique de droit de place à la journée pour un montant de 2,3 € au mètre linéaire.

Pour 25 Contre 3 Abstention 1

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 avril 2014

Secrétaire de séance : Adeline GILBERT

Budget primitif 2014

(Rapport Hubert Macone)

Le Budget Primitif 2014 étant voté ligne par ligne, nous vous invitons à consulter le détail des votes par affichage municipal à l'Hôtel de ville ou en téléchargeant le compte rendu complet de ce conseil municipal sur le site Internet de la ville www.mairie-ensues.fr

Attribution d'une subvention au C.C.A.S. Exercice 2014

(Rapport Martine Mattéi)

Cette subvention d'un montant de 83 945,00€ permet au CCAS de supporter financièrement de manière autonome et sincère l'action sociale pour l'année 2014 : consommation d'énergie, téléphone, charges de personnel, aides sociales.

Pour 23 Contre 1 Abstentions 5

Dépenses Fêtes & Cérémonies - Article 6232

(Rapport Hubert Macone)

Il est désormais demandé aux collectivités territoriales de délibérer pour fixer les principales caractéristiques des dépenses d'intérêt communal qui seront inscrites aux budgets de la commune tout au long du mandat au compte budgétaire 6232 «Fêtes et Cérémonies».

Pour 23 Contre 1 Abstentions 5

Demande de subventions auprès du Conseil Général dans le cadre du dispositif de l'Aide aux travaux de proximité 2014

(Rapport Hubert Macone)

Cette demande est formulée pour permettre le financement de la Rénovation de l'école maternelle, l'Entretien et la rénovation du patrimoine bâti communal, les Travaux d'amélioration d'éclairage public, la Création d'un local à archives (remise propriété RICAUD), la Rénovation intérieur et extérieur du logement de La Poste, l'amélioration du cadre de vie (espaces verts et aires de jeux). Ce financement pour 2014 sera pour chaque intitulé de 80 % du HT du montant soit maximal de 90 000 TTC.

Pour 28 Contre 1 Abstentions 0

Indemnité de conseil allouée au comptable public de la commune

(Rapport Hubert Macone)

Le receveur municipal (M. Nicoli) est autorisé à fournir aux collectivités territoriales des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. En contrepartie, le Conseil Municipal a l'obligation de lui allouer une indemnité.

Pour 28 Contre 1 Abstentions 0

Demande de subventions au titre de la réserve parlementaire 2014 - Acquisition de matériel et mobilier (centre de loisirs)

(Rapport Hélène Varre)

Pour financer cette acquisition, estimée à près de 70 833,33€ HT, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide maximale au titre de la réserve parlementaire de Monsieur le Sénateur Roland Povinelli.

Adopté à l'unanimité

Demande d'une subvention d'investissement auprès de la CAF des bouches du Rhône pour l'acquisition de matériel et mobilier (centre de loisirs)

(Rapport Hélène Varre)

Pour financer cette acquisition, estimée à près de 70 833,33€ HT, le Conseil Municipal sollicite la participation maximale de la CAF des Bouches-du-Rhône au titre des subventions d'investissement.

Adopté à l'unanimité

Demande d'une subvention d'investissement auprès de l'État au titre de la DETR 2014 pour la création d'une cuisine centrale

(Rapport Hélène Varre)

En phase d'études de faisabilité, ce projet se concrétisera par la création d'un bâtiment réservé exclusivement à la cuisine centrale de la commune, aujourd'hui à l'étroit dans l'enceinte de l'école maternelle.

Adopté à l'unanimité

Proposition de règlement intérieur du conseil municipal

(Rapport Michel Illac)

Il est à noter que cette proposition de règlement intérieur qui fixe les règles propres de fonctionnement interne du conseil municipal a fait l'objet d'une réunion de travail avec les membres du conseil municipal (majorité et minorité) le vendredi 25 avril 2014.

Adopté à l'unanimité

Désignation des représentants du conseil municipal au Défi pour l'Emploi

(Rapport Martine Mattéi)

Il convient de désigner deux représentants de notre Assemblée pour siéger au Conseil d'Administration du défi pour l'emploi. Il s'agit de Martine Mattéi et Hélène Franceschi.

Adopté à l'unanimité

Désignation des représentants du conseil municipal au PLIE

(Rapport Martine Mattéi)

Il convient de désigner deux représentants de notre Assemblée pour siéger au Conseil d'Administration des Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Il s'agit de Martine Mattéi et Hélène Franceschi.

Adopté à l'unanimité

Subventions aux Associations - 1^{ère} répartition 2014

(Rapport Mohamed Béhairi)

Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2014, le Conseil Municipal a affecté un montant de 64 400 €. destiné à subventionner les Associations, les projets scolaires et les organismes mutuels. Par délibération n° 2014/02/03, un acompte de 7 600 € sur la subvention attribuée aux établissements scolaires a été versé à l'OCCE. Cette décision permet d'attribuer 43 070 € aux associations de la commune. Il restera 7 730 € à répartir ultérieurement. Retrouvez la répartition dans le compte-rendu du Conseil Municipal en ligne sur le site de la Ville www.mairie-ensues.fr rubrique Votre Mairie.

Adopté à l'unanimité

Tarifs Séjours été 2014

(Rapport Hélène Varre)

Il convient de définir les tarifs pour les séjours d'été organisés par la Commune pour les enfants et les jeunes de 6 à 17 ans résidents à Ensues-la-Redonne et ceux extérieurs à la commune. Ces tarifs dépendent du quotient familial de la famille selon la formule de la CAF. Ils comprennent l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation du séjour.

Pour 28 Contre 0 Abstentions 1

Droit à la formation des Élus

(Rapport Michel Illac)

Afin de garantir le bon exercice des fonctions d'Élu local, la loi a instauré un droit à la formation de 18 jours par mandat au profit de chaque élu. Il est proposé de fixer le montant de l'enveloppe consacrée à la formation des élus du conseil municipal à 3000€.

Pour 25 Contre 1 Abstentions 3

Délibération autorisant l'emploi de collaborateur de cabinet

(Rapport Michel Illac)

Il est proposé aux membres du conseil municipal de maintenir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires pour permettre la présence d'un Collaborateur de cabinet au service du Maire et des élus du Conseil Municipal.

Pour 25 Contre 1 Abstentions 3

Frais de représentation du Maire

(Rapport Michel Illac)

Ces indemnités ont pour objet de couvrir des dépenses engagées par le Maire à l'occasion de ses fonctions et dans l'intérêt de la commune. Il est proposé de fixer cette indemnité à un montant de 1429 € et de l'inscrire au chapitre 65 du budget primitif.

Pour 28 Contre 1 Abstentions 0



Détail des subventions accordées aux associations pour l'année 2014

ASSOCIATION	MONTANT
Amicale des Sapeurs Pompiers	800 €
Amicale du Personnel Communal d'Ensues la Redonne	4 900 €
Association Côte Bleue	300 €
Association Sportive du Collège le Petit Prince	400 €
Badminton Club	450 €
Café Langues Côte Bleue	300 €
CHLOE	500 €
Club de Handball	3 600 €
Comité d'Intérêts des Calanquais de Méjean	230 €
Comité d'Ensues la Redonne du Secours Populaire	1 500 €
Droit au Bouchon	400 €
Entraide Solidarité 13	600 €
Espoir contre la Mucoviscidose	500 €
Football Club	3 000 €
Foyer Rural	6 600 €
Gym Ensues la Redonne	2 000 €
Judo Jujitsu Côte Bleue	1 100 €
Koala Volley Ball	400 €
La Chrysalide	200 €
L'Escapade du Pied	500 €
Nordic Walking Attitude	300 €
OCCE 13 - Projets ECM	2 000 €
OCCE 13 - Projets ECO	6 200 €
Patrimoine Côte Bleue	500 €
Secours Catholique	1 200 €
Société Chasse La Bécasse	2 000 €
Société Nautique du Petit Méjean	230 €
CIQ Madrague Gignac	230 €
Tennis Club d'Ensues la Redonne	1 500 €
Union des Donneurs de Sang	330 €
Union Nationale des Combattants	300 €
TOTAL	43 070 €

M. Paul Escoda, conseiller municipal de la Majorité, délégué aux Séniors, laisse sa place dans la nouvelle équipe municipale à la suivante de la liste «Michel Illac, pour le Bien Vivre Ensemble», Mme Audrey Glorian. Cette dernière devient donc conseillère Municipale déléguée à la Communication et aux Nouvelles Technologies, tandis que c'est la conseillère Marie-Claude Tudela qui prend la suite de la délégation Séniors. Nous tenons à remercier Paul Escoda pour son engagement et respectons sa volonté, comme il le dit lui-même, de «laisser la place aux jeunes».

>> Les bonnes affaires du vide grenier de printemps à saisir le 18 mai :

À peine annoncé, déjà complet, le succès de notre vide grenier de printemps ne se dément pas. Sériail chineurs, rendez vous le 18 mai 2014 au boulodrome de 9h à 17h pour venir chercher la bonne affaire qui vous fera plaisir. Parmi près de 200 stands, vous trouverez forcément votre bonheur : bandes dessinées, jouets, meubles, instruments de musique... Le plus difficile sera de négocier aux prix que vous souhaitez. Nous vous attendons nombreux !! Petite restauration et boissons prévues sur place.



>> Avec les Françaises, rendez-vous pour le spectacle musical et humoristique le plus étonnant de l'année !

Do you want to get no satisfaction ? Alors rendez vous au Cadran le samedi 31 mai dès 21h pour redécouvrir les plus grands classiques de la musique anglo-saxonne d'une manière inédite et originale. Après plusieurs dates parisiennes jouées à guichets fermés, la formation des Françaises investit la scène du complexe Marcel Sibilat. Mêlant humour, musique et théâtre, la joyeuse troupe s'amuse à représenter en français les plus grands tubes anglophones traduits de manière littérale et vous confiera la mission de les reconnaître ! Pas facile ! Des chorégraphies aussi soignées que décalées sont mises en scène pour vous permettre de découvrir la face cachée de vos chansons préférées. Plus besoin d'hésiter et venez nous rejoindre pour une soirée pleine de musique et de bonne humeur. Réservations et renseignements auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.

>> Rendez-vous le samedi 28 juin pour le Celtic Day

Devant le succès de la 1^{ère} édition, la Municipalité d'Ensuès vous invite à un «Celtic Day» avec l'organisation d'un défilé dans les rues de la ville, des initiations de danse bretonnes ainsi qu'un Fest Noz en soirée sur le boulodrome. Au programme, la participation du Bagad d'Aix, de différentes troupes de danseurs de la région puis du groupe FFR, groupe de musique rock et festive chantée en français, anglais et espagnol, une formation qui a acquis sa notoriété lors des festivals interceltiques. Alors n'hésitez pas, entrez dans la danse et venez vivre un moment plus que festif et dans la pure tradition bretonne. Un repas breton (galettes salées, crêpes sucrées et cidre) sera au menu. Réservation obligatoire en mairie et renseignement auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.

>> Le samedi 21 juin se déroulera la fête de la Musique : appel à candidatures

Profitez de cette soirée pour partager avec l'ensemble des ensuëniens votre passion et vos talents musicaux. En effet, la ville fait appel à tous les musiciens, que vous soyez professionnels, amateurs, groupes ou chanteurs de salle de bain. Quel que soit votre âge ou votre genre de musique : soul, jazz, classique, pop, folk, rap, rock, metal... toutes les candidatures seront les bienvenues afin de faire vibrer Ensues toute la nuit et donner une tonalité particulièrement festive à la commune. Inscriptions auprès du service Culture et Festivités au 04 42 44 88 88 ou dans la rubrique "contact" sur le site de la ville.

Cette année, La municipalité vous propose un programme éclectique afin de combler le plus grand nombre d'entre vous en vous proposant plusieurs pôles musicaux. Afin de profiter au mieux de cette fête, des groupes de styles musicaux divers se produiront à différents points de la ville : au centre-ville avec le groupe Stagger Lee sur le parvis de la mairie pour une soirée rock avec de nombreuses reprises, jouées talentueusement en live mais aussi au boulodrome où nous vous invitons à ouvrir les festivités par une clameur collective. Vous aurez le plaisir d'y voir et entendre "Les British Legend" avec de célèbres tubes des Beatles et Rolling Stones mais aussi la chorale d'Ensues avec de grands airs de gospel ainsi que "les Manitoba" qui vous feront voyager à partir des différentes rythmiques country, blues et rocks. La buvette et la restauration seront assurées par l'association Chloé.

>> Ne manquez pas la clôture de la Saison Artistique

Nous invitons tous les artistes "Made in Ensues", de tout âge et de tout niveau, membre associatif ou particulier, à venir s'exprimer le temps d'une exposition du 2 au 13 juin, dans la salle des mariages. Alors que vous soyez peintre amateur, sculpteur apprenti, créateur passionné ou photographe connaisseur, venez nous faire partager votre passion et le fruit de vos créations. Vernissage de l'exposition le vendredi 13 juin à 18 h 30.

>> Nouveaux ateliers cuisine pour apprentis cuisiniers

Devenus un rendez vous incontournable de notre commune, les cours de cuisine sont de retour pour deux dates, une printanière et une automnale. Changement de lieu, les ateliers auront dorénavant lieu dans la salle de convivialité du Cadran pour pouvoir vous accueillir plus nombreux. L'atelier du 5 juillet vous proposera un menu de mets "froids". Pour la première fois et pour plus de convivialité, des binômes seront constitués pour réaliser tartare de légumes au crabe, verrines aux trois parfums, carpaccio de dorade et saumon ou encore tartelette craquante au citron vert.

Le second atelier aura lieu le samedi 11 octobre, et comme toujours, les plats préparés pourront être ramenés pour une dégustation en famille. Inscrivez-vous vite, les ateliers sont rapidement complets !!

Tarif : 30 € par participant et par atelier. Réservations et renseignements auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.



MAI

JEUDI 8

Commémoration de l'armistice de 1945 (à partir de 10h30 sur le parvis de l'hôtel de Ville)
Braderie du Secours Populaire de 9h30 à 16h30 sur le parvis de la Maison Pour Tous

DU 9 MAI AU 14 JUIN

Exposition «la Faute au Midi» à la Médiathèque E. Badinter

SAMEDI 10

Concours de pétanque au Boulodrome*

MERCREDI 14

19h30 : Spectacle littéraire «Bien à vous», par Bretzel Compagny, dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-1918 à la Médiathèque E. Badinter

SAMEDI 17

- 11h : Rencontre avec l'illustrateur A. Dan et l'historien Jean-Yves Le Naour, suivie d'une séance de dédicaces à la Médiathèque E. Badinter
- Concours de pétanque au Boulodrome*

DIMANCHE 18

Vide Grenier de Printemps de 9h à 17h au Boulodrome

MARDI 20

14h : Spectacle Jeune Public «le déménagement fantastique» par la Cie Théâtre Chignolo à la salle du Cadran

JEUDI 22

- 15h : Spectacle Jeune Public «VY» à la salle du Cadran
- Collecte de Dons du Sang de 15h à 19h30 à de l'hôtel de Ville

VENDREDI 23

Fête des Voisins dans plusieurs quartiers de la commune

SAMEDI 24

- 10h30 : Cérémonie d'accueil des Nouveaux Arrivants à l'hôtel de Ville
- Concours de pétanque au Boulodrome*
- 17h : Théâtre «ma vie avec Michel Platini» à la Maison Pour Tous
- 21h : Récréative par le Foyer Rural au Foyer Socioculturel

DIMANCHE 25

Élections Européennes (ouverture de bureau de vote de 8h à 18h)

JUIN

DIMANCHE 1

Championnat de France de Sanda FFKA par l'association de Boxe Chinoise au gymnase

DU 2 AU 13 JUIN

Clôture de la saison artistique : exposition en salle des Mariages de l'hôtel de Ville

SAMEDI 7

- Journée Calanques Propres (R.D.V à 9h sur les sites de ramassage)
- Concours de pétanque au Boulodrome*

DU 7 AU 9

Tournoi du Football Club 89 au Stade Municipal

MERCREDI 11

19h : Café littéraire à la Médiathèque Elisabeth Badinter

VENDREDI 13

Fête de fin d'année de l'association Café Langues Côte Bleue au foyer du gymnase

SAMEDI 14

- Concours de pétanque au Boulodrome*
- 21h : Gala de l'association Danse Impact dans la salle du Cadran

MERCREDI 18

Commémoration de l'appel du 18 juin sur le parvis de la Poste

JUIN

DU 20 JUIN AU 30 JUILLET

Exposition des planches Bande-Dessinée réalisées lors de l'atelier BD à la Bibliothèque

SAMEDI 21

Fête de la Musique au Boulodrome

DIMANCHE 22

Fête de Fin de saison de l'association Le Masque et le Chausson dans la salle du Cadran

MARDI 24

Gala de fin d'année de l'association Gym Ensues au complexe sportif Adrien Ricaud

DU 26 AU 30

Fête de fin d'année du Foyer Rural au foyer socioculturel

VENDREDI 27

Kermesse des écoles au boulodrome

SAMEDI 28

- 11h : inauguration du nouveau Centre de Loisirs
- 19h : Repas-spectacle Fest Noz au Boulodrome

JUILLET

SAMEDI 5

- Atelier cuisine à la cuisine centrale
- Tournoi de fin de saison du Koala Volley au gymnase
- Concours de pétanque au Boulodrome*

DU 7 AU 11

Stage de Judo par le Judo Jujitsu au Dojo

SAMEDI 12

Concours de pétanque au Boulodrome*

DIMANCHE 13

Grand Bal avec sardinade sur le parvis de l'Hôtel de Ville

LUNDI 14

Commémoration de la fête Nationale à partir de 10h sur le parvis de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 19

Concours de pétanque au Boulodrome*

LUNDI 28

Collecte de Dons du Sang de 15h à 19h30 au foyer socioculturel

AOÛT

SAMEDI 2

Concours de pétanque au Boulodrome*

SAMEDI 9

Concours de pétanque au Boulodrome*

DU 18 AU 22

Stage de danse par le Masque et le Chausson

SAMEDI 23

Concours de pétanque au Boulodrome*

DU 25 AU 29

Stage de Judo par le Judo Jujitsu au Dojo

>> Changement de gérant pour le restaurant le Mangetout

L'équipe menée par Anthony Ambrassi, un natif de la commune, a pris les commandes du restaurant de Grand Méjean «le Mangetout». Ils vous accueillent du 15 mars au 31 octobre 7 jours sur 7 le midi, et le soir (à partir du 1^{er} mai seulement). La carte vous propose les plats qui ont fait la renommée du restaurant avec bien entendu la traditionnelle friture de mangetouts qu'il faut absolument déguster pour ceux qui ne connaîtraient pas encore, mais aussi du poisson frais selon arrivage en lien avec le pêcheur de la calanque. La réservation est fortement conseillée au 04 42 45 91 68.



>> Service de formation au permis bateau chez Nautic 2000

Vous souhaitez vous former de manière optimale pour devenir titulaires du permis bateau (côtier, fluvial, hauturier) ? Rendez-vous désormais chez Nautic 2000 dans le quartier des Aiguilles pour bénéficier de votre formation. Tous les permis sont accessibles dès l'âge de 16 ans. Pour cela, vous pouvez contacter Élodie SEDE, la responsable pédagogique chez Nautic 2000, au 06 99 22 78 40.

>> Nouveau peintre décorateur sur la commune

L'entreprise «2S Rénov et Déco» de M. Ferchichi située au 10 Avenue du Général Monsabert vous propose de réaliser tous vos travaux de peinture, enduits décoratifs et simples, revêtements muraux, sols et parquets. Devis gratuit sur demande au 06 01 10 7 699 ou par mail : anaisalterego@hotmail.fr.

>> Notre porte drapeau, Jean-Marie SANGAY s'en est allé

Jean Marie vient de nous quitter assez subitement laissant un grand vide auprès tous ceux qui l'ont connu. Un homme qui a été très impliqué dans la défense de notre Pays et son engagement est reconnu de tous. Mais c'est l'Homme, au-delà de son engagement militaire qui par ses qualités laissera le plus de souvenirs. Sa gentillesse était son point fort, il savait si patiemment expliquer aux enfants des écoles les nombreuses médailles qui ornaient sa veste lors des cérémonies qu'il ne manquait jamais, jonglant même entre Châteauneuf et Ensues pour être partout. Que ses enfants Patrick et Alain et tous ceux qui l'ont apprécié reçoivent nos sincères condoléances.



LE CHIFFRE QUI COMPTE

75,23

C'est en pourcentage la participation lors du deuxième tour des municipales à Ensues, un score très citoyen avec 10 points de plus que la moyenne nationale.

NAISSANCES

10/01 Gabin MAILLET

08/02 Lilou FERRARIS

17/02 Emrys LALAIN

02/03 Louane TABONI

05/03 Zoé de ROBERT

05/03 Lou-Ann PERARD

07/03 Guilia FERAUD

28/03 Manon LUZET

10/04 Tilio DELOMEL

13/04 Clément DYE

22/04 Shadène FERCHICHI

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparaît pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.



Clément



Gabin



Shadène

MARIAGES

04/01 KRYVDA Maryan / MACONE Julie

11/01 VAN AUSLOS Xavier / BOYER Sylvie

26/04 KALEMBA Jérôme / LAMBERTON Cécilia

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

21/12 FUSCO Vincent

29/12 MORINI née FISQUET Rita

31/12 MATTEOLI Marie-Rose épouse GIORDANO

01/01 DUFFES Henri

10/01 SOCQUET Renée épouse SLOSSE

17/01 OLIVE Andrée Thérèse veuve GOUIRAN

11/02 IPPOLITO Antoine

17/02 LABEYRIE Lucie veuve LAURIOL

22/02 ROZZI Roger

24/02 BERENGER Lucienne

05/03 LADNER veuve MULOT Lucienne

06/03 SERRES Robert

06/03 PIDERY Daniel

08/03 RICOTIER Helene

12/03 D'HAUSSY Nicolas

13/03 D'AURIA Gaëtan

18/03 SANGAY Jean-Marie

26/03 BAYER Marguerite

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

Construire une commune soucieuse du Bien Vivre Ensemble

Le contexte financier, on le sait, est difficile pour les collectivités comme pour les ménages. Vous le savez, notre municipalité veille au bon emploi de chaque euro, tout en répondant aux besoins de la population. C'est pour cela que nous continuons à maîtriser nos finances sans toucher aux taux d'imposition de la commune. Nous avons heureusement anticipé par des investissements réalisés au bon moment : restructuration des écoles, création de la salle de gym agrès et du centre de loisirs, sans oublier les espaces jeux et sportifs... L'espace Culturel et Festif Marcel Sibilat si l'on en juge par le nombre d'ensuénéens venus découvrir ce nouvel outil et par la fréquentation, était attendu. Lieu de rencontre, de convivialité, de découverte, de partage, il rayonnera et animera, avec l'énergie de sa programmation le territoire de la côte bleue et au-delà. Ce nouvel équipement qui a reçu l'aide de l'État, de la Région, du

Conseil Général et de la Communauté Urbaine illustre le dynamisme de notre petite ville, qui accueille au fil des ans de nouveaux habitants, une belle manière de les inciter à participer à la vie de notre commune.

Ces soutiens que nous apprécions, sont indispensables, pour chaque équipement, et leur recherche est un souci quotidien ! C'est ainsi que nous allons solliciter nos partenaires pour les prochains investissements qui sont inscrits dans le Projet que vous avez choisi le 30 mars.

Cette générosité et cette soif de partage qui se traduisent par ce niveau d'équipements sont la meilleure réponse que nous pouvons apporter aux esprits chagrins et pessimistes. Nous avons choisi de construire avec vous une commune à l'image des citoyens, consciente des difficultés, ouverte aux autres et soucieuse du Bien Vivre Ensemble.

Michel Illac

«ENSEMBLE POUR LA VILLE»

Groupe d'Opposition UMP

Les Élections Municipales sont derrière nous sans avoir réalisé nos souhaits, nos vœux, nos projets. La vague bleue qui a déferlé sur toute la France infligeant une sérieuse défaite au pouvoir en place, n'est malheureusement pas arrivée jusqu'à ENSUES. À ce propos, mon équipe et moi-même tenons à remercier très chaleureusement les 1339 électeurs qui ont voté pour nous ! Six d'entre nous se retrouvent Conseillers d'Opposition et nous tenons à faire savoir à ces électeurs que nous les représenterons du mieux que possible dans le cadre d'une Opposition constructive et non agressive. Pour ce faire, nous avons pris place dans toutes les commissions municipales afin d'exercer le meilleur contrôle possible. Nous avons déjà participé à deux conseils municipaux, notamment consacrés au budget primitif, pour lequel nous nous sommes abstenus la plupart du temps vu, que nous

n'avions aucunement participé à l'élaboration de ce dernier. C'est ainsi que vous pourrez nous contacter si besoin :

M. PIERRE Daniel : 06 82 69 54 08

pierredanielroger@orange.fr

Mme ARCINI Céline : 06 25 69 02 82

celine.arcini@sfr.fr

M. GUARINO Bernard : 06 15 83 00 79

bernard.guarino-ensues@orange.fr

Mme LENCI Carole : 06 22 93 15 53

carole.lenci@free.fr

M. FARINA Roger : 06 63 31 81 46

roger.farina@neuf.fr

Mme DURANG Simonne : 06 22 92 70 91

sidurang@wanadoo.fr

Daniel Pierre

De la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à la Métropole Aix Marseille Provence...

La nouvelle Communauté Urbaine est désormais en place depuis le 07 avril avec le premier conseil qui a installé les 138 nouveaux élus choisis pour la première fois au suffrage direct dans chaque commune. C'est Guy Teissier qui en assure désormais la Présidence et les règles de fonctionnement ont été quelque peu modifiées selon sa décision. Le nombre de vice présidents étant passé de 29 à 15, le nouveau Président a choisi de ne pas attribuer de vice Présidence à tous les maires comme l'avaient fait ses prédécesseurs, Jean-Claude Gaudin et Eugène Caselli.

Pour notre commune les deux élus siègeront dans deux commissions chacun. Martine Matteï siègera aux commissions «Équipements d'intérêts communautaires, patrimoine foncier, protection et sécurité des espaces communautaires» et «Rayonnement International, Tourisme» et Michel Illac siègera aux commissions

«Fonctionnement et maîtrise des coûts» et «Ports et espaces maritimes».

Nos deux élus auront aussi à cœur de s'impliquer dans la construction de la future Métropole qui devrait voir le jour dès le début 2016 avec un territoire élargi à plus de 90 communes et des compétences transférées nouvelles. Par contre des choix de reprendre certaines compétences seront possibles pour chaque commune, c'est le cas avec la mise à disposition des cantonniers et de leur encadrement.

Vous le voyez de vrais choix vont être faits et impacteront la gestion de notre commune, nous vous rendrons compte régulièrement et vous informerons de tout ce qui concerne notre commune.

Calanques propres



Samedi 7 juin

Fest Noz



Samedi 28 juin